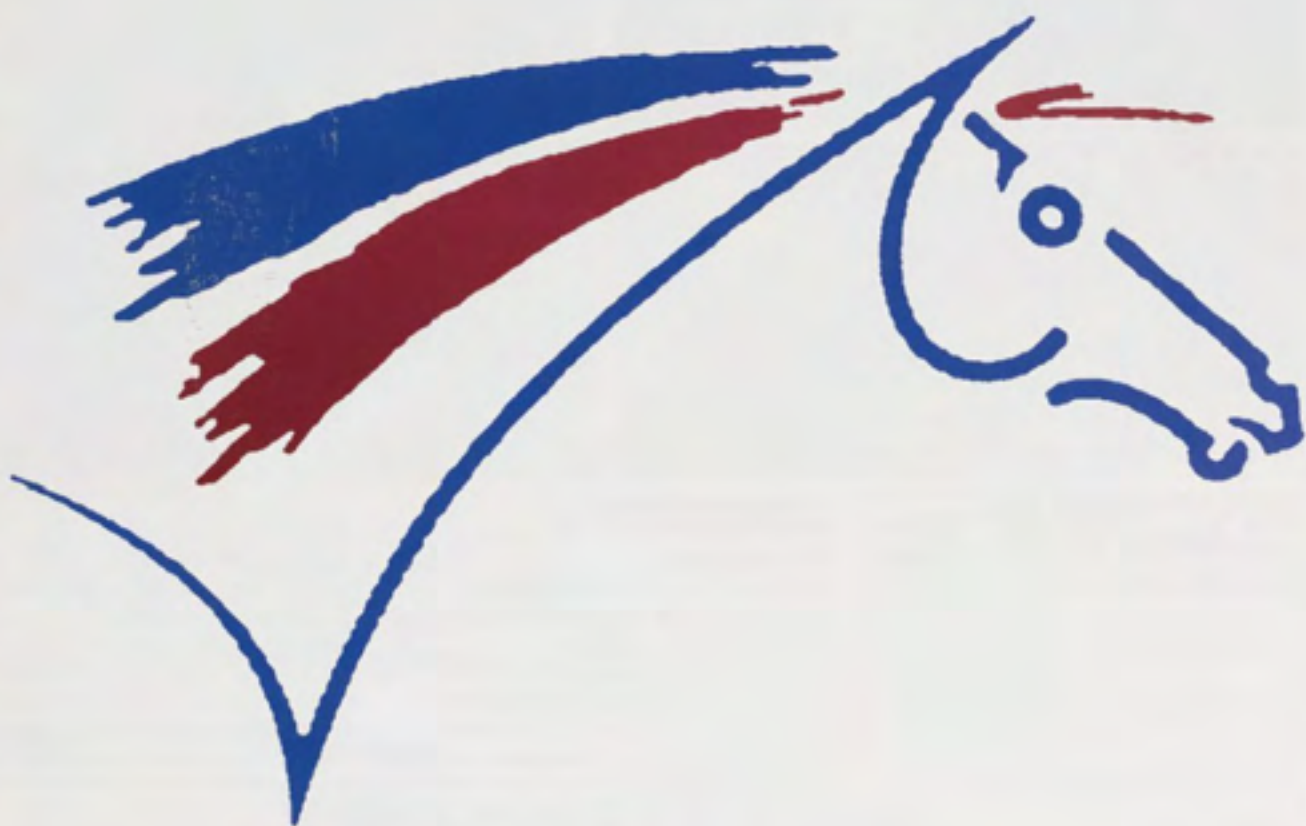


L'EQUITATION

MENSUEL OFFICIEL DE LA FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION

LA REVUE DE



NOUVEAU

- Découvrez l'organigramme des Haras Nationaux
- Composition de la Direction Technique Nationale



SPECIAL

- Assises des infrastructures du Tourisme Equestre
- Journées Nationales du Cheval nouvelle formule

REF N° 11 ■ JUILLET 2001 ■

Prix au numéro : 50 F ou 7,63 €

MAGAZINE

Sommaire	3	Vie fédérale	8	Régions	17
Juillet 2001		AG DNEP & FFE		CRE Franche-Comté	
Agenda	4	Actualité	8	Régions	18
Essentiel		Club House		CRE Pays de la Loire	
Editorial	5	Actualité	10	Régions	19
Différents et solidaires		Equipes de France		CRE Provence	
Direction Technique	6	Evénement	12	Régions	20
Organigramme		Journées du cheval		CRE Bourgogne	
Commissions	6	Découverte	14	Régions	21
Pédagogie		Les Haras Nationaux		CRE Limousin	
Vie fédérale	7	Agenda	16		
Transfert du Parc		Carnet d'adresses HN			

FFE TOURISME

Développement	22	Compétition	24
Assises nationales		National TREC en attelage	

GHN

Obligations	26	Gestion	27	Gestion	27
Registre d'élevage		Annulations		Impayés	

FFE CLUB

Championnat	28	Adhérents	30	Compétition	31
France Clubs		Risques assurances		National Pony	

REFERENCE

National pony	32	Statistiques	34	Compétition	36
Engagements 2001		Tableaux de bord		Computer lists FEI	
Coordonnées	34				
Contacter la FFE					

CALENDRIER

Sessions BAP 2001	36	Concours GICE	38	Concours Club 5E Cat .	45
Concours FEI Monde ...	37	Concours Club Pony .	43		
Entraînements ACCAF .	37	Jeunes Poneys ANPFS .	44		

4° D^h
2000-102923

**DU 18 AU 22
JUILLET**

■ **CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS**

1500 cavaliers sont engagés pour les championnats au Parc Equestre Fédéral de Lamotte. Ils regroupent 9 disciplines sur 5 jours d'épreuves. Voir pages 28 & 29

**DU 23 AU 29
JUILLET**

■ **CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS CSO**

9 titres seront en jeu sur le Grand Parquet de Fontainebleau. Finales Hunter, le 25 juillet. Finales CSO, les samedi 28 et dimanche 29 juillet.

**DU 2 AU 5
AOUT**

■ **CHAMPIONNATS DES JEUNES CSO**

6 titres seront en jeu du 2 au 5 août. Finales le samedi et le dimanche. A noter cette année, un Grand Prix Poney, le vendredi et le samedi.

**DU 1 AU 9
SEPTEMBRE**

■ **GRANDE SEMAINE DE L'ELEVAGE DE FONTAINEBLEAU**

Cette année, toutes les pistes du Grand Parquet seront ouvertes aux épreuves de saut d'obstacles, seule discipline à réunir les jeunes chevaux de sport à Fontainebleau.

**DU 20 AU 23
SEPTEMBRE**

■ **GRANDE SEMAINE DE SAUMUR**

Dressage et attelage sont au programme de cette nouvelle grande semaine qui accueillera les finales d'élevage jeunes chevaux et poneys ainsi qu'un concours de dressage international***

Contact ENE T 02 41 53 50 50

Internet www.cadrenoir.tm.fr et www.ene.jeunesse-sports.gouv.fr

**DU 22 AU 30
SEPTEMBRE**

■ **JOURNEES NATIONALES DU CHEVAL ET DU PONEY 2001**

Pour sa 12e année d'existence, l'association pour la Journée Nationale du Cheval et du Poney a décidé d'élargir son champ d'action en s'installant sur deux week-ends.

Cela donne deux possibilités de monter des opérations de promotion dans votre club, votre département ou votre région. Renvoyez le formulaire qui se trouve au dos de la feuille verte d'expédition de cet exemplaire de la REF pour que les JNC puissent faire connaître vos initiatives. Tous les renseignements sur internet www.journée-cheval.com

T 01 41 16 16 62 / 60 F 01 41 16 16 70.

DEBUT OCTOBRE

■ **SEMINAIRE DES ELUS REGIONAUX DES COMITES CHEVAL**

Les six élus de chaque Comité Cheval dans les régions seront conviés pour une réunion nationale, début octobre.

**DU 13 AU 28
OCTOBRE**

■ **ONZIEME EDITION DES EQUI'DAYS EN CALVADOS**

Toutes les disciplines, toutes les races, toutes les déclinaisons de la passion du cheval, des courses au TREC en passant par la musique, la peinture ou le Festival Epona du film équestre aux quatre coins du Calvados pour un été indien riche en promenades et en flâneries.

Internet www.equidays.com T 02 31 27 90 30

**DU 1 AU 4
NOVEMBRE**

■ **CENT-TROISIEME FIERACAVALLI DE VERONE**

Le Salon du Cheval Italien de référence accueillera notamment des épreuves internationales en saut d'obstacles, du cheval arabe et équitation Western. Tarifs préférentiels jusqu'au 16 juillet pour les exposants.

Contact : T 01 53 93 73 73 F 01 42 89 14 58

LA REVUE DE
L'ÉQUITATION

ÉDITEUR

Fédération Française d'Équitation
9, boulevard Macdonald
75019 PARIS
E-mail revue.ffe@free.fr

SECRETARIAT

Parc Equestre. 41600 Lamotte
T 02 54 94 46 46
F 02 54 94 46 10

RÉDACTRICE EN CHEF

Danielle Lambert

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE

Nathalie Fey

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Isabelle Tora

COMITÉ DE RÉDACTION

Hervé Delambre
Martine Fernet
Jacinte Giscard d'Estaing
Danielle Lambert
Serge Lecomte
Pascal Marry

PHOTOS

PSV KONICA. J. Morel
CNTE

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Séverine Brizolier, Cédric Charles,
Françoise Girard, André Grassart,
Élisabeth Hartmann, Jean-Marc
Lassus, Nathalie Le Coz, Patrick Le
Marec, Bernard Pavie, François
Piquemal, Mélanie Vay, Laure Vial.

ABONNEMENT

1 an - 300 F

CONCEPTION

Danielle Lambert
Serge Lecomte

RÉALISATION - IMPRESSION

I.D.P. Grignon
77370 FONTENAILLES

COMMISSION PARITAIRE

0203680338

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Jacqueline Reverdy

TIRAGE

7 500 exemplaires

DIFFERENTS ET SOLIDAIRES

Il a fallu plus d'un an pour que chacun trouve ses marques dans une Fédération «new-look».

Les instances déconcentrées du tourisme équestre, à l'identique de ce qui se passe au niveau national, sont au service des usagers, des associations qui les rassemblent, des établissements qui les reçoivent. Notre spécificité affirmée à tous niveaux n'est qu'une façon de mieux servir, de conserver notre vigueur imaginative, notre autonomie d'entreprendre.

Et rien de plus !

L'été 2001 s'est ouvert avec les **Assises des Infrastructures du Tourisme Equestre**. Une belle façon de rappeler que le CNTE est au

service de tous ceux, peut-être 2 millions, licenciés ou non, qui ont besoin de chemins pour se déplacer, de la connaissance des hébergements, de documents d'information... et de redire qu'il faut des Comités Départementaux de Tourisme Equestre solides pour réaliser.

Mais ceci est une autre histoire, car il nous faudra bien leur donner les moyens de ne pas faillir à leur mission.

C'est l'Equirando

Junior qui rejoint son aîné à Vichy, c'est le TREC au championnat des clubs, et une finale nationale Junior fin août. C'est l'attelage de tourisme équestre qui s'affirme avec son troisième championnat national de TREC en Cantal, et une participation record à tous nos



Photo : CNTE

rallyes et rassemblements. C'est le développement de la pédagogie de la réussite avec les Galops de pleine nature. Ce sont vos randonnées, vos promenades, et pour beaucoup, la découverte d'un nouveau « savoir-être ».

C'est le tourisme équestre acteur incontournable du premier été du millénaire !

Jacques Aguétant,
Président du
Comité National de
Tourisme Equestre

OFFICIEL

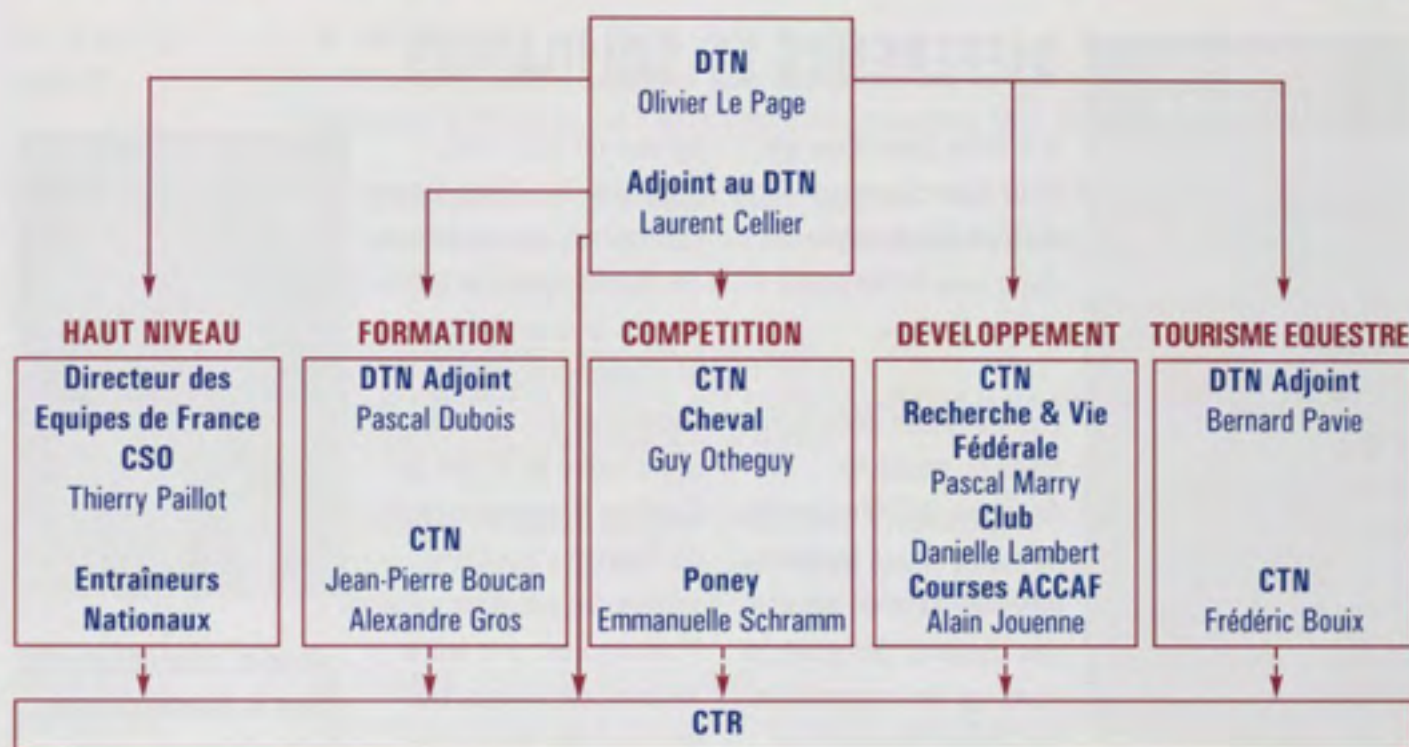
Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations qui y sont publiées ont force réglementaire.

LE 10 DERNIER DELAI

Le fichier des abonnés est arrêté au 10 de chaque mois.

Renvoyez votre abonnement avant le 10 pour recevoir le numéro suivant.

Le fichier des concours est arrêté au 10 de chaque mois. Renvoyez votre avant programme avant le 10 pour qu'il paraisse dans le numéro suivant.



TRAVAUX DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE FEDERALE

« Dans la REF n°4, je vous présentais le nouvel axe de réflexion de la commission pédagogique fédérale : "Une équitation attractive pour les adultes". Deux directions se précisent après 6 mois de travaux réguliers et d'enquêtes. Réfléchir sur la personne : qui est l'adulte débutant ? Réfléchir sur les produits à lui proposer : comment traiter les disciplines pour les adapter à sa pratique ?

REFLEXION SUR L'ADULTE

Pour chercher des réponses à la question : " Que peut on proposer dans nos centres équestres à des adultes qui veulent se remettre à cheval ou s'initier ? ", la commission s'est tournée vers des méthodes de travail sur la prise de conscience du corps. La méthode Alexander ou le stretching par exemple peuvent valoriser le versant hygiénique de la pratique. L'idée est que les prises de conscience vécues à cheval vont avoir des

prolongements dans la vie de tous les jours.

Pour creuser cet axe de réflexion, les membres de la commission ont suivi un stage le 28 mai à Lamotte avec Véronique Bartin, BEES 2°, formatrice de la Méthode "Alexander". L'aller - retour entre travail à pied et travail à cheval fut concluant. Le projet d'un cycle de formation à la méthode Alexander pratiquée par Véronique, ouvert aux enseignants pendant l'hiver 2001/2002, est bien avancé.

REFLEXIONS SUR LES PRODUITS

Les enquêtes des membres de la commission sur le terrain ont permis de dresser un inventaire des atouts de chaque discipline et de mettre en avant des situations pédagogiques ludiques adaptées pour l'initiation des adultes. Les responsables de chaque commission sportive sont sollicités pour la suite des travaux. Toute idée sur le sujet peut être adressée à FFE CLUB à l'attention de la commission pédagogique. »

Inès Ferté

LE PARC EQUESTRE, PATRIMOINE DU PONEY-CLUB DE FRANCE



PARC EQUESTRE FEDERAL

Le 26 juin, le Poney-Club de France DNEP a transféré son patrimoine à la FFE, dans le cadre de la fusion-absorption, aboutissement programmé de la réunion des trois délégations de la FFE.

■ DOMAINE

Situé à Lamotte au cœur de Sologne, le Domaine de Saint-Maurice est une vaste propriété qui a été longtemps utilisée par le ministère de la Justice. Du temps où on l'appelait « La Colonie pénitentiaire », il accueillait des jeunes pour les réinsérer en leur faisant fabriquer des briques et pratiquer des activités manuelles.

■ PONEY-CLUB DE FRANCE

Dans les années 1990, les différents sites qui accueilleraient le National Poney ont été confrontés à

des limites de capacité d'accueil. Le Poney-Club de France a donc été dans l'obligation de créer un site capable de faire face au développement des championnats.

■ CAHIER DES CHARGES

« Nous cherchions, explique Serge Lecomte, un site situé au milieu de la France, facile d'accès et proche d'une autoroute, à proximité immédiate d'une petite ville à la capacité d'accueil hôtelière importante. Cette propriété nous a immédiatement séduits, parce qu'elle répondait exactement à notre cahier des charges. »

■ PARC EQUESTRE

Le Parc Equestre est constitué d'un ensemble de forêts, prairies et étangs de 100 hectares sur lesquels ont été aménagés 25 hectares de surfaces sportives en carrière, pistes, cross, etc...

Les bâtiments sont répartis en trois catégories : constructions neuves, bâtiments rénovés et bâtiments à réhabiliter.

■ CONSTRUCTIONS NEUVES

Un manège de 4000 m², 500 box, une base technique avec stockage, garage, atelier et logement de gardien et un bâtiment général de

2200 m² comprenant des bureaux, des salles de réunions, un restaurant, des cuisines, une infirmerie et 8 studios, 50 sanitaires en deux bâtiments

■ BATIMENTS RENOVES

Trois bâtiments de 1 000 m² chacun à usage d'hébergement collectif à la capacité d'accueil de 240 lits.

■ BATIMENTS A REHABILITER

Un ensemble de bâtiments de la fin du XIXe siècle d'une superficie de 10 000 m².

■ PROPRIETAIRE

Le Poney-Club de France est propriétaire de l'ensemble des bâtiments et de quelques terrains proches de la ville, l'Etat est propriétaire de la plus grande partie des terres.

■ FINANCES

L'ensemble est totalement payé et n'est grevé d'aucune

dette ni emprunt. Tous les travaux et achats ont été financés par le Poney-Club de France qui lègue à la FFE un outil opérationnel au service de l'équitation.

■ ENTRETIEN

Les charges d'entretien et maintenance assurées par le Poney-Club de France étaient de 2 millions de francs par an. (NB : C'est le prix d'une location annuelle de 600 m² de bureaux à Paris.)

■ INVESTISSEMENT

Le Poney-Club de France a consacré 5 millions de francs par an au développement du projet. Les investissements nécessaires pour terminer ce grand chantier prévoient le maintien de cet effort jusqu'en 2006. Il s'y ajoutera des subventions déjà envisagées du département et de la région.

Communiqué du Poney-Club de France



LE PONEY-CLUB DE FRANCE FUSIONNE DANS LA FFE

Le mardi 26 juin, se sont tenues au Parc Equestre Fédéral de Lamotte deux AG sur seconde convocation sans quorum qui ont approuvé la fusion-absorption du Poney-Club de France DNEP dans la FFE avec transfert du patrimoine, essentiellement le Parc et le château, à la FFE.

AG PONEY CLUB DE FRANCE DNEP

■ OUVERTURE

Inscrits : 1 770 poney-clubs pour un total de 178 540 voix. Présents ou représentés : 629 poney-clubs, porteurs de 71 480 voix. Serge Lecomte déclare ouverte l'AG à 14h 45. Il répond aux questions des

présents sur la fusion-absorption du Poney-Club de France DNEP dans la FFE et sur le domaine de Saint-Maurice.

■ VOTE N°1

Fusion-absorption du Poney-Club de France DNEP dans la FFE. Pour 68 100, soit 95,27 %. Contre 3380.

■ VOTE N°2

Quitus au Comité Directeur du Poney-Club de France DNEP

Transfert du Parc Equestre à la FFE.

Quitus pour acquisition-cession foncière du Parc Equestre et du château
Quitus pour disparition de la personne morale en date du 29 août 2001.

Tous ces votes sont approuvés à l'unanimité des 71 480 voix présentes ou représentées.

■ MOTION

L'AG demande à la FFE de poursuivre les actions engagées par le Poney-Club de France DNEP sur les acquisitions du Parc Equestre, notamment l'acquisition des bois de la Cimbaudière en échange avec l'ONF de terrains achetés en bordure des forêts domaniales.

■ CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 30. Une plaque souvenir avec les 3 logos successifs du Poney-Club de France est remise aux présents.

AG DE LA FFE

■ OUVERTURE

Jacqueline Reverdy ouvre l'AG à 16 h. Elle présente l'ordre du jour et répond aux questions diverses des présents. Elle donne lecture du compte-rendu de l'AG du

Poney-Club de France DNEP.

■ VOTE

Elle présente les résultats du vote. Celui-ci portait sur la fusion-absorption du Poney-Club de France DNEP dans la FFE. Se sont exprimés 2003 bulletins représentant 157 617 voix, soit 31,55 % des votants et 37,64 % des voix. La fusion-absorption est approuvée par 1 751 votants, soit 87,42 %, représentant 139 847 voix, soit 88,73 %. 216 votants porteurs de 16 129 voix ont voté non et 36 bulletins représentant 1 641 voix sont nuls.

■ VICE-PRESIDENT

Jacqueline Reverdy annonce que Serge Lecomte est nommé vice-président de la FFE. L'ordre du jour étant épuisé, l'AG est déclarée close.

CLUB HOUSE

■ ROMAN

Les éditions du Triomphe publient « Philippe, l'ami des chevaux », un roman d'Olivier Ripert à lire ou à offrir à partir de 8 ans. Chronique familiale, histoire d'une grande amitié pour tous les cavaliers en herbe. A noter une page incitant à pratiquer l'équitation aux couleurs de la FFE en fin de roman.

■ FICHES DE SECURITE

En raison des difficultés liées à la fièvre aphteuse en début de saison sportive et dans le but de permettre aux organisateurs de s'équiper dans les meilleures conditions, l'obligation d'utilisation des fiches de sécurité sur les épreuves de saut d'obstacles amateur et pro est reportée au 1er octobre 2001.

ACTUALITE

■ AUTOROUTES



Dans le cadre des étapes sportives 2001 des autoroutes du sud de la France, Montélimar A2 proposera l'initiation à l'équitation. Un

bon plan pour les voyageurs aux muscles et aux poumons avides d'oxygène..

■ ANTI-STRESS

Mail à la FFE d'une jeune Marion : « Salut, j'ai mon 6e Galop. Je monte à l'Etrier Wallon et je fais les championnats de France CSO poney en C2 n°7. Donnez moi des anti-stress SVP ? »

■ PHOTOS



Les éditions du Père Castor publient un très beau petit livre de photos sympathiques de chevaux expressifs et attachants dans la collection Mes Images Préférées. Prix 35 F, 24 pages, 12 très belles photos couleur.

■ NOMINATIONS

Dès sa nomination officielle comme DTN le 30 mai, Olivier Lepage a constitué son équipe. Voir le nouvel organigramme page 6. Marie-Odile Desvignes est le nouveau directeur de la communication.

■ ROYAN



Le Jumping International aura lieu du 20 au 22 juillet dans le cadre plein de charme et encore rénové et amélioré de Maine Gaudin.

Gratuit le vendredi. De 60 à 120 F le samedi et le dimanche. Un grand rendez-vous sportif à ne pas manquer. Contact 05 46 23 36 79.

■ PHALEMPIN

Les championnats de France de saut d'obstacles par équipes amateurs 3 & 4 auront lieu à Phalempin, 59, du 13 au 15 juillet sous la direction de Bruno Broucqsault.



Une vingtaine de régions seront présentes. Contact 03 20 90 80 03 ou 03 20 90 24 78.

■ CHANTILLY



Le 3e Derby du Cheval dans l'Art a pris ses quartiers

d'été le 2 juin. L'exposition du Musée Vivant du Cheval de Chantilly est consacrée cette année aux spectacles du musée. 29 peintres. Visible jusqu'au 30 novembre.

Contact 03 44 57 40 40 www.musee-vivant-du-cheval.fr

■ WALLONIE

Un concours eurorégional Grand Prix de Wallonie 2001 aura lieu à Gesves dans le cadre de l'école d'équitation les 11 et 12 août prochains.

Les CRE peuvent envoyer des équipes de 4 cavaliers. Epreuves pour chevaux et poneys de 80 cm à 120 cm. Contact T 083 234 070 F 083 218 261.

Internet www.lewb.be
Pour ceux qui sont tentés par l'interrégional belge.

■ BOURSONNE

LES 3 CONCOURS du Haras de Boursonne



CSI Enfants,
Juniors,
Jeunes Cavaliers
du 15 au 17 juin 2001

National 2
du 21 au 24 juin 2001

National 1 et Open
du 13 au 15 juillet 2001



Le National 1 du Haras de Boursonne, 60, qui achève une série de 3 concours aura lieu les 13 et 14 juillet.

Isabelle et Stéphane Marteau accueilleront les cavaliers sur leur grande piste en herbe de 10 000 m² au bord du plan d'eau. Contact 03 44 94 11 86.

ASSURANCES

En réponse à une question écrite de la FFE, le cabinet Pezant précise en date du 13 juin 2001 :

« Les bénévoles, juges, chefs de piste, commissaires au paddock, sont couverts en responsabilité civile au titre du contrat groupe souscrit par la FFE pour les fonctions sus-citées exercées dans le cadre fédéral, à raison de tout dommage corporel, matériel et immatériel consécutif causé aux tiers. »

Montant des garanties par sinistre : Dommages corporels, 60 000 000 F, Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus : 30 000 000 F.

En dehors du cadre fédéral, l'assurance souscrite par l'organisateur doit normalement jouer pour les mêmes bénévoles déjà cités. »

LES BLEUS SUR TOUS LES FRONTS

■ CCI*** SAUMUR

La France a accueilli deux CCI au mois de mai.

Deux rendez-vous importants pour les cavaliers internationaux en vue du Championnat d'Europe de Pau (11-14 octobre 2001) et suite aux nombreuses compétitions annulées en raison de l'épidémie de fièvre aphteuse.

Le CCI*** de Saumur s'est déroulé du 24 au 27 mai.

Il est remporté par l'italien Fabio Magni avec Cool'n Breezy. Côté français, on enregistre de bons résultats avec 4 Français classés dans les 10 premiers : Gilles Viricel et Caprice de la Cour * Mili, 3e, Marie-Christine Duroy et Elton, 5e, Hervé Letheux et Rose Trémière, 7e, et Rodolphe Scherer et Quack, 8e.

Au classement par équipe, la France monte sur la deuxième marche du podium grâce à Gilles Viricel et Caprice de la Cour * Mili, Rémi Pillot et Cyrille de Nieulles, Arnaud Boiteau et Expo du Moulin et Pierre de Bastard et Athlète de la Cour * ENE HN.

■ CCI**/* DIJON

Les cavaliers français ont pu enchaîner le week-end suivant sur le CCI**/* de Dijon (31 mai - 4 juin).

Dans le CCI** comme dans le CCI*, le podium est trico-

lore. Nicolas Touzaint sur Galan de Sauvagère remporte le CCI* devant Emilie Billard et Philippe Bruno. Jean Teulère sur Famoso Mail * HN s'adjuge le CCI** devant Laurent Gallice et Bibracte II HN et Valérie Gay. Dijon accueillait également le Championnat de France Jeune Cavalier et une épreuve A1 comptant pour le Championnat de France.

Aurélié Délépine est sacrée Championne de France Jeune Cavalier avec la complicité de Brise de Sillon. Le vainqueur de l'épreuve A1 est Denis Mesples sur Vanpire.

■ CDI*** DU TOUQUET

Du 11 au 13 mai, avait lieu la première édition du CDI*** du Touquet.

Margit Otto-Crépin a parfaitement su mener de front ses fonctions de chef d'équipe et de cavalière puisqu'elle remporte brillamment le Grand Prix et l'Intermédiaire II avec Tornado 166.

Le Grand Prix Libre en Musique est remporté par la suisse Ewa Senn avec Lancetto. Dominique d'Esmé prend la troisième place avec Ultimat * Thor.

Dominique s'était classée 2e à deux reprises avec Be Happy * Thor, dans le Prix Saint Georges et dans

l'Intermédiaire I.

Au classement FEI / BCM des cavaliers internationaux de dressage, Ulla Salzgeber (GER) est en tête. La première française, Margit Otto-Crépin, est 30e.

■ CEI B GUERLEDAN

Deux CEI B ont eu lieu en France au mois de mai. Le 19 mai s'est couru le CEI B de Guerlédan. La victoire revient à Philippe Tomas sur O'Méga.

Le couple avait pris la tête de la course dès le premier contrôle vétérinaire et ne l'avait plus quittée.

Il termine avec 9 minutes d'avance sur Sophie Arnaud et Ekivok suivis par Jérémie Ollivier sur Alrika qui terminent 3e. Ce trio a réellement dominé la course puisque le cavalier classé 4e, Estelle Beuzit sur Farid Armor, coupera la ligne d'arrivée 15 minutes après.

■ CEI B PERIGORD

Le CEI B du Périgord a eu lieu samedi 26 mai. On retrouve Sophie Arnaud, mais à la toute première place cette fois-ci, avec Sheitan de Rachaty. Elle mérite d'être saluée pour ses excellentes performances sur les deux courses. Sophie Arnaud avait dû battre au sprint sur 2 kilomètres, Dominique

Payen et Galubka qui se classent finalement 2e. Anita David-Becker et Geruann de Lux sont 3e.

■ CSI C

Au cours du week-end des 18, 19 et 20 mai, se sont déroulés deux CSI C en France à Fontainebleau et Grenoble Jarrie, et un CSI A à Pontedera (ITA) où l'équipe engagée au CSIO de Rome a pu prendre ses marques en terre italienne.

Le Grand Prix de Fontainebleau est remporté par Rodrigo Pessoa, sur Gandini Bianca d'Amaury. On note aussi la bonne 2e place d'Hervé Godignon et Calvara, la petite fille de Cantus, le père du grand Calvaro V.

Denys Troussier et Bonifas sont les vainqueurs du Grand Prix du CSI C de Grenoble Jarrie en réalisant le sans faute et le meilleur temps dans un barrage à 3 cavaliers.

■ CSIO **** ROME

Thierry Pomel réalise une bonne entrée en matière à Pontedera puisqu'il se classe 2e du Grand Prix avec son fidèle Thor des Chaînes. Cette bonne performance de Thierry à Pontedera s'est avérée de très bon augure pour le CSIO**** de Rome qui avait lieu le week-end

suisant (24-27 mai). Après La Baule, l'équipe de France remporte à nouveau la Coupe des Nations devant la Suisse et l'Italie.

Notre équipe était composée de Hubert Bourdy et Hélios (0+0), Edouard Coupérie et Pro Pilot II (8+4), Olivier Guillon et Baladine du Mesnil (0+8) et Thierry Pomel et Thor des Chaînes (15+0). Dimanche dans le Grand Prix, Thierry Pomel récidive et prend à nouveau la deuxième place avec Thor.

■ CSI A LA COURNEUVE

Le même week-end se tenait en France le CSI A de La Courneuve.

On retrouve deux Français sur les deux premières marches du podium dans le Grand Prix : il s'agit de Simon Delestre, victorieux avec Faraon de la Ressée, et Julien Epailard sur Fidélio de Ravel.

■ CSIO**** SAINT-GALL

Au CSIO**** de Saint-Gall (SUI) du 1er au 4 juin, c'est

l'Allemagne qui gagne la Coupe des Nations. L'équipe de France composée de Jacques Bonnet et Apache d'Adriers * HN, Hervé Godignon et Cocodes, Michel Hécart et Kannan, et Alexandra Ledermann et Cook du Midour, est 6e. Ludger Beerbaum et Gladdys remportent le Grand Prix.

■ CSI A MADRID

On salue également la très belle victoire de Pascal Levy et Epsom Rouge dans

le Grand Prix du CSI A de Madrid qui avait lieu ce même week-end.

Au classement FEI Gandini des cavaliers internationaux de Saut d'obstacles, Ludger Beerbaum (GER) est en tête.

Côté français, Alexandra Ledermann est la première Française. Elle occupe la 16e place. Thierry Pomel est 23e, Hervé Godignon et Eric Navet sont ex æquo à la 25e place.

Mélanie Vay

FONTAINEBLEAU 2001 : CHAMPIONNATS DE FRANCE DE HUNTER & DE SAUT D'OBSTACLES

Le terrain du Grand Parquet à Fontainebleau accueille les Championnats de France de Hunter et de Saut d'obstacles seniors et jeunes du 23 juillet au 5 août 2001.

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE HUNTER (23-25 JUILLET)

Les Championnats de France de Hunter ouvrent le bal à partir du 23 juillet. 4 titres de Champions de France seront décernés à l'issue des finales qui auront lieu mercredi 25 juillet, dans les catégories suivantes : Style du Cheval, Equitation C, Equitation D, Cadets / Juniors.

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SAUT D'OBSTACLES SENIORS (23-29 JUILLET)

Les Championnats de France de Saut d'obstacles Seniors enchaîneront aussitôt puisque les premières

épreuves débiteront le mercredi 25 juillet. Pro 1, Critérium National Pro 1, Pro 2, cavalières et chevaux de 7 ans : 5 titres de Champion de France sont en jeu. C'est donc l'élite du Saut d'obstacles qui prend possession du Grand Parquet jusqu'au dimanche 29 juillet, avec en point d'orgue la finale du Championnat de France Pro 1.

Le Championnat de France Pro 1 est ouvert aux 40 premiers cavaliers de la Computer List Pro 1, les suivants participent au Critérium National Pro 1.

Le Championnat de France Pro 2 est ouvert aux 120 premiers cavaliers de la Computer List Pro 2.

Le Championnat de France des cavalières offre chaque année un spectacle sportif de plus grande qualité, puisque nos

cavalières sont de plus en plus nombreuses à accéder au plus haut niveau de compétition.

Le Championnat de France des chevaux de 7 ans permettra de repérer les cracks de demain en Grands Prix internationaux.

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SAUT D'OBSTACLES DES JEUNES (3-5 AOÛT)

Enfin, les jeunes succéderont aux seniors. Du 3 au 5 août, les Juniors, Cadets, Benjamins, Minimes et Poussins prennent d'assaut le Grand Parquet pour les Championnats de France de Saut d'obstacles des jeunes.

2 titres seront décernés chez les Juniors en Championnat et Critérium, et un titre est attribué pour chacune des autres catégories.

10 JOURS DE COMPÉTITION

Après plus de 10 jours de compétition et de fête, le Grand Parquet pourra refermer ses portes. En attendant, du 23 juillet au 5 août, il accueillera un public toujours nombreux et enthousiaste, qui vient savourer le haut niveau sportif et l'ambiance conviviale de ces Championnats. L'entrée sur le Grand Parquet est gratuite.

CONTACT

FFE Communication.

T 01 58 17 58 06

F 01 58 17 58 19

ffe.melanie@free.fr

Grand Parquet. Route d'Orléans. RN 152. 77300 Fontainebleau

Office de tourisme. 4, rue Royale. BP 24. 77300 Fontainebleau. T 01 60 74 99 99 F 01 60 74 80 22

Mélanie Vay

MONTEZ A CHEVAL. DEBRIDEZ VOS EMOTIONS

Vous trouverez ci-jointe la première affiche des Journées Nationales du Cheval, nouvelle formule. Au dos de la feuille verte d'expédition de ce numéro de la REF, vous trouverez le formulaire à renvoyer aux JNC pour qu'elles puissent faire en connaissance de cause la promotion de vos événements. Gros plan sur les projets 2001.

■ NOUVEAU CONCEPT

Cette année, l'association organisatrice, présidée par Jacinte Giscard d'Estaing, a décidé d'élargir le champ d'action de l'événement sur neuf jours incluant deux week-ends. Ce nouveau concept a été adopté à l'issue d'une longue réflexion menée tant au sein du comité technique qu'auprès des organismes intéressés. La Journée Nationale du Cheval et du Poney devient Les Journées du Cheval. En 2001, elles se tiendront du 22 au 30 septembre.

■ DEBRIDEZ VOS EMOTIONS !

L'objectif est simple. Il s'agit -de réunir le plus grand nombre d'événements sous un même concept fédérateur, d'assurer par une médiatisation importante au niveau national, la promotion de ces journées et des événements qui y sont attachés et d'intéresser un public plus large.

Ces journées seront promues par voie d'affiches, de campagne radio et de presse écrite avec comme thème d'accroche : « Débridez vos émotions ».



année un kit comprenant des affiches à repiquer, un dépliant « Monter à cheval » qui pourra être remis aux visiteurs pendant les 9 jours et des autocollants.

Un bon de commande sera également inséré dans ce kit. Il permettra, comme les années précédentes, de commander des affiches supplémentaires et des certificats de baptêmes en ne payant que les frais d'envoi.

HISTOIRE D'UN SUCCES

■ NAISSANCE PROMETTEUSE

En 1990, à l'initiative du ministère de l'Agriculture, est née la Journée Nationale du Cheval, devenue par la suite la Journée Nationale du Cheval et du Poney. A l'époque, le but était de créer un événement s'inspirant de la fête de la musique, en lui promettant le même succès.

■ SUCCES MITIGÉS

Malgré les efforts déployés, la réussite ne fut pas à la hauteur des espoirs des promoteurs. A cela, plusieurs raisons. La plus évidente est qu'il est plus facile d'acheter et de gérer une guitare qu'un

cheval. On peut aussi penser que certains des acteurs, concernés au premier chef, ne se sont pas suffisamment investis. Même si de gros efforts ont été consentis sur le terrain par de nombreux établissements et associations à qui hommage doit être rendu, la FFE n'avait pas toujours eu l'implication optimale. Aujourd'hui elle rejoint les principaux bailleurs de fonds qui sont le PMU, le ministère de l'Agriculture et les Sociétés des Courses. Equidia, France Info et France Bleu en région soutiendront toutes ces manifestations.

■ EFFORT FEDERAL

Consciente de son rôle moteur dans l'organisation de la manifestation et de l'intérêt de celle-ci pour ses ressortissants, la Fédération Française d'Équitation a décidé de s'y impliquer plus fortement.

Cette implication prendra divers aspects, y compris au plan financier.

L'élément nouveau et fort est de disposer d'un moyen de communication fédéral aussi efficace que la REF, laquelle permettra de donner un relief particulier aux Journées du Cheval.

■ KIT CLUBS

Les 3 500-centres équestres de la FFE recevront cette

■ QUESTIONNAIRE

Pour être à même de recenser les différents événements mis sur pied dans le cadre des Journées du Cheval un questionnaire est publié au dos de la feuille verte d'expédition de ce numéro de la REF.

Il est à retourner à l'adresse indiquée avant le 1er août 2001.

Les organisateurs pourront également s'inscrire directe-

ment sur le site internet
www.journee-cheval.com

■ JOURNEE SANS VOITURE

Depuis 4 ans, le ministère du Territoire et de l'Environnement organise une journée sans voiture intitulée : « En ville, sans voiture ».

Les journées du cheval et la journée sans voiture s'associeront le 22 septembre prochain afin de susciter des actions communes dans toutes les villes partenaires. C'est le cas de Paris, Lille,

Nantes, Rouen, Marseille, Montpellier, pour ne citer que quelques grandes métropoles régionales, et beaucoup d'autres cités participantes.

Cette initiative a fait des émules dans le monde entier. Actuellement, 834 villes y participent, dont certaines avec une interdiction totale de circuler !

■ COURT ENTRACTE

Il n'est pas envisageable de débarrasser la capitale de toutes ses voitures.

En revanche, certains quar-

tiers, totalement interdits à la circulation automobile, pourront être avantageusement envahis par attelages, chevaux et cavaliers, avec animation à la clé, le temps d'un court entracte.

La liste des villes participantes est à disposition au bureau de l'association ou sur le site www.22september.org

■ PARTICIPATION DE TOUS

La réussite des Journées du Cheval tient pour l'essentiel à l'effort qui doit être entre-

pris à tous niveaux pour tirer le meilleur profit d'un tel événement. Toute occasion doit être mise à profit pour monter chevaux et poneys partout où cela est possible, ouvrir toutes les portes, permettre au public de les approcher, de les caresser, de se mettre en selle le cas échéant, de dialoguer avec les responsables. L'effort de la FFE doit être parfaitement relayé, conforté, multiplié. A suivre dans les REF d'août et de septembre.

Hervé Delambre

NOUVEAU

REGLEMENT CONCOURS CLUB

BIENTÔT DISPONIBLE

CONCOURS CLUB CONCOURS PONEY AMATEUR



Règlement Général
Attelage
Concours Complet
Cross
Coupe cross
Coupe CSO
Courses
Dressage
Endurance

Epreuves combinées
Horse Ball
Hunter Equitation
Polo
Pony/Mounted Games
Saut d'Obstacles
Team cross
TREC
Voltige

EDITION 2002

REGLEMENT FFE

VISITE DU PLUS GRAND ETABLISSEMENT HIPPIQUE DE FRANCE

Depuis juillet 1999, la place du cheval au Ministère de l'Agriculture et de la Pêche a été redéfinie. La sous direction du cheval, dirigée par Yves Berger, à la direction de l'Espace Rural et de la Forêt (DERF) a été mise en place au sein du ministère. L'établissement public administratif "Les Haras Nationaux", dirigé par Christian Ferté, a été créé.

■ ETABLISSEMENT PUBLIC

Il est placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Il est dirigé par un conseil d'administration composé de 24 membres et par une direction générale. Il dispose de structures consultatives, de comités (le comité stratégique et le comité d'orientation scientifique et technique) ainsi que 4 commissions : courses, sport, loisir et trait.

Dans le même temps, le ministère de l'Agriculture a mis en place une sous-direction du cheval en charge de la politique et la réglementation du secteur cheval. Cette sous-direction du cheval, représentée par Yves

Berger, dépend de la Direction de l'Espace Rural et de la Forêt (DERF).

■ CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidé par Jean Lesne qui a été nommé par décret du Président de la République, le Conseil d'Administration des Haras Nationaux est composé pour partie par 9 socioprofessionnels, nommés par le ministre de l'Agriculture. Il compte également 4 membres élus du personnel des Haras Nationaux et 11 représentants de l'Etat. Ces fonctionnaires dépendent de différents ministères : Agriculture, Jeunesse et Sport, Economie et Budget, Intérieur, Aménagement du territoire, Tourisme.

■ DIRECTIONS

Les Haras nationaux comptent 6 directions nationales et 23 dépôts d'étalons répartis en 3 directions interrégionales. Le directeur général, Christian Ferté, a été nommé par décret du Président de la République. Il est assisté d'un secrétaire général, Christophe Patier et d'un chargé de mission, Bernard Pichon, qui s'occupe notamment des relations avec les tutelles.

Les autres directions nationales sont les suivantes : la

direction administrative et financière est dirigée par Joël Tixier ; la direction des ressources humaines, par André Le Fur ; la direction du développement, par Emmanuel Rossier ; la direction de la filière, par Xavier Guibert et la direction de la valorisation, par Gilbert Fournier. Sur le terrain, chacun des 23 dépôts a à sa tête un directeur et dépend de l'une des trois directions interrégionales confiées à Christian Depuille pour le nord-ouest, Marcel Gardin pour le sud-ouest et Philippe de Quatrebarbes pour le centre grand ouest.

■ MISSIONS

Avec la réforme, les missions de l'établissement public ont été clairement définies. Ainsi, ils participent à : la définition et la mise en œuvre de la politique d'orientation de l'élevage des équidés, la protection des équidés, la conservation et l'amélioration des races, l'identification des équidés et la tenue du fichier central des équidés immatriculés, l'identification et le contrôle des établissements ouverts au public pour l'utilisation des équidés, la collecte et le traitement des informations économiques sur les marchés et

métiers du cheval, la mise en valeur et la promotion des produits et le développement des techniques et pratiques sportives, la définition ou la mise en œuvre des actions de formation, la proposition et la mise en œuvre des grandes orientations de recherche et de développement, la mise en place de partenariat locaux. L'ensemble de ces missions est ventilé sur trois pôles recouvrant les 3 directions spécifiques.

■ DIRECTION DU DEVELOPPEMENT

Le pôle développement a pour missions principales la formation, la recherche et l'appui technique. Il dispose d'un département recherche avec la jumenterie du Pin et d'une station expérimentale à Chamberet, en Corrèze. Le département formation, comprend l'école nationale professionnelle des Haras, située au Pin. Le département développement et politiques régionales a une antenne parisienne, et une antenne actions techniques à l'étalonnage national au Pin. La documentation médiathèque est à Paris et les informations économiques au Haras du Lion

d'Angers, avec l'Observatoire économique et social du cheval. Un service logistique est assuré à l'école du Pin.

■ DIRECTION DE LA FILIERE

Ce pôle est installé à Pompadour. Il a pour mission la mise en œuvre de la politique d'orientation de l'élevage, l'amélioration des races et la protection des équidés, l'identification et la tenue du fichier central des établissements

ouverts au public. C'est votre interlocuteur pour tout ce qui concerne l'identification et les livrets des chevaux, les inscriptions sur les listes de chevaux de sport et l'enregistrement des étalons, des saillies, des naissances.

C'est également ce pôle qui distribue les primes modèles & allures, primes aux naisseurs de chevaux de sport, primes à la réussite, ainsi que les subventions aux organisateurs de concours.

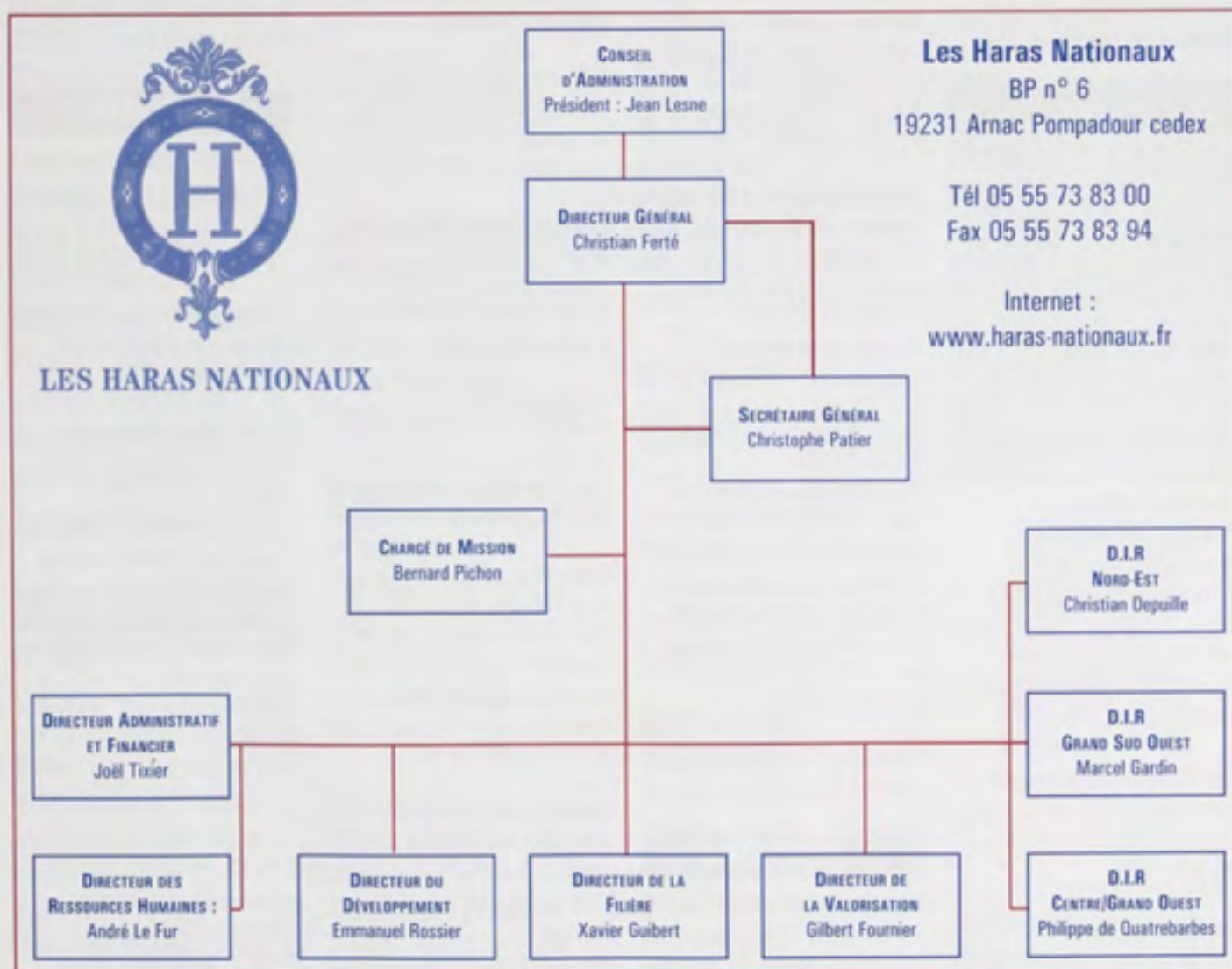
■ DIRECTION DE LA VALORISATION

La mission de ce pôle est la valorisation du patrimoine vivant et immobilier. Il organise et gère l'étalonnage national, l'ouverture des Haras Nationaux vers le grand public, la promotion et de la communication, et les relations avec l'international. Son personnel est ventilé entre Pompadour et Paris. Depuis mars dernier, le directeur du Haras national des Bréviaires, Didier Domerg, est venu seconder Gilbert Fournier dans la direction du département étalonnage.

■ TERRAIN

Sur le terrain, 23 dépôts d'étalons assurent la mise en œuvre de la politique de l'établissement. Ajoutons également 3 centres de transfert d'embryons et 205 stations de monte sont à votre disposition. Ils accueillent 1 440 étalons nationaux dont 770 de sang et 670 de trait. Au total, 1 090 agents sont à votre écoute pour vous conseiller et vous proposer leur savoir-faire technique.

N. Fey



CONTACTER LES HARAS NATIONAUX

DIRECTION GENERALE

Directeur Général, Christian Ferté

Secrétariat Pompadour : Annick Hammou - T 05 55 73 83 91

Secrétariat Paris : Monique Marty - T 01 44 67 83 40 F 01 44 67 83 49 - 28 Boulevard de la Bastille 75012 Paris.

Chargé de mission, Bernard Pichon T 01 44 67 83 42

Direction déléguée à l'informatique T 05 55 73 83 83

Département ingénierie T 02 41 21 17 90 F 02 41 21 17 91

Chef de département : Hugues Jeudy

Architecte : Thierry Leborgne
Ingénieur : Serge Praud

DIRECTION DE LA FILIERE

BP 3 19231 Arnac Pompadour cedex

Directeur : Xavier Guibert

T 05 55 73 83 83
F 05 55 73 94 83

Informations SIRE

Minitel 3615 HARASIRE
F 05 55 73 83 66

Pedigree, production, indices, fiches de synthèse d'un cheval, règlement d'élevage
T 05 55 73 83 85

Exploitation statistiques
T 05 55 73 83 87 ou 83 44

Les services suivants vous répondent de 13h30 à 17h30 (le vendredi jusqu'à 16h30)

Identification des chevaux

Enregistrement de chevaux importés T 05 55 73 83 93 ou 83 78 ou 83 76

F 05 55 73 83 66

Validation du livret (confirmation du signalement) T 05 55 73

83 59 ou 83 34 ou 83 41

F 05 55 73 83 66

Duplicata de livret (suite perte, vol, ...) T 05 55 73 83 80

F 05 55 73 83 58

Document d'identification pour chevaux d'origine inconnue

T 05 55 73 83 98 ou 83 47

F 05 55 73 83 58

Propriété des chevaux

F 05 55 73 83 58

Renouvellement de la carte d'immatriculation T 05 55 73 83 79 ou 83 40

Duplicata de la carte d'immatriculation T 05 55 73 83 69

Inscription sur la liste des chevaux de sport

Liste A T 05 55 73 83 79 ou 83 40 F 05 55 73 83 58

Liste AE T 05 55 73 83 76

F 05 55 73 83 66

Gestion administrative de l'élevage F 05 55 73 94 83

Enregistrement des étalons, saillies, naissances de l'année

T 05 55 73 83 75

Naissances antérieures

T 05 55 73 83 77 ou 83 53

Encouragement à l'élevage et à l'équitation

Primes modèles et allures et PACE T 05 55 73 83 75

Subventions aux organisateurs et primes à la réussite T 05 55 73 83 75 F 05 55 73 94 83

Primes aux naisseurs chevaux de sport T 05 55 73 83 80

F 05 55 73 83 58

Direction déléguée aux courses T 05 55 73 83 83

DEVELOPPEMENT

Directeur : Emmanuel Rossier

T 01 44 67.83.44

F 01 44 67 83 49. 28 boulevard

de la Bastille 75012 Paris

secrétariat : 16 rue Claude

Bernard - 75231 Paris cedex 05

T 01 44 08 18 03

F 01 44 08 18 00

Département « Recherche-Expérimentation »

Chef du département : Françoise Clément

La Jumenterie du Pin 61310

Exmes T 02 33 12 12 12

F 02 99 51 78 50

Station expérimentale des Haras

Directrice : Catherine Trillaud-Geyl

Domaine de la Vallade 19370

Chamberet T 05 55 98 31 46

F 05 55 73 47 70

Département Formation

Chef du département : Rémy

Beaufrère T 02 33 12 12 12

F 02 33 39 37 54

Ecole nationale professionnelle des Haras

Les Ecuries du Bois 61310 Le

Pin au Haras T 02 33 12 12 12

F 02 33 39 37 54

La Jumenterie :

Directeur : Marc Spalart

La Jumenterie au Pin 61310

Exmes T 02 33 12 12 01

F 02 33 35 58 93

Département Développement et politiques régionales

Chef du département : Nicolas Baudoïn

16 rue Claude Bernard 75291

Paris Cedex 05. T 01 44 08 17

51 F 01 44 08 18 00

Département Informations économiques et documentaires

Chef du département : Olivier Louveau

Haras National du Lion d'Angers

Domaine de l'Isle Briand 49220

Le Lion d'Angers. T 02 41 18

22 28 F 02 41 18 22 78

Observatoire économique et social du cheval : Olivier Louveau

Médiathèque du cheval :

Sophie Lemaire

16 rue Claude Bernard 75231

Paris Cedex 05. T 01 44 08 17

53 F 01 44 08 18 00

Service logistique

Responsable : Jean-Paul Dréan

Ecole nationale professionnelle des Haras

Les Ecuries du Bois 61310 Le

Pin au Haras. T 02 33 12 12 12

F 02 33 39 37 54

VALORISATION

Directeur : Gilbert Fournier

T 05 55 98 59 10

F 05 55 98 59 19. BP 2

19232 Arnac Pompadour Cedex

Directeur délégué chargé des relations internationales

Alain James

Département étalonnage

Promotion des étalons : Alain Gillot

Gestion technico-économique de l'étalonnage : Anne-Charlotte Prost

Département communication et promotion

Communication - RP : Véronique Gauthier T 01 44 67 83 43

F 01 44 67 83 49

Evénements et animations :

Dominique Julien

T 05 55 98 59 17

Valorisation du patrimoine :

Frédérique Grosbois

T 05 55 98 59 15

COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE FRANCHE-COMTE



Bernard Traglio

Le Comité Régional d'Équitation de Franche-Comté a été élu le 30 novembre 2000.

Il est présidé par Bernard Traglio.

Les trois comités sont présidés respectivement par Michel Lombardot pour le Comité Poney, Jean-Pierre Vauchel pour le Comité Cheval, et Jean-Paul Boissard pour le Comité Tourisme Equestre.

COMITE DIRECTEUR

■ BUREAU

Président, Bernard Traglio
Secrétaire Général, Christian Didier

Trésorier, Alain Mortier

Membres, Michel Lombardot, Jean-Pierre Vauchel

Jean-Paul Boissard, Alain Bouchon

■ COLLEGE COMPETITION ET SPECIFIQUE

Alain Mortier, Christian Didier, Mady Salvi, Jean-Bernard Dreyfus, Sébastien Mongeot, Stéphane Traglio.

■ COMITE PONEY

Michel Lombardot, François Seuillerot, Béatrice Beliard, Sophie Bonnet, Gaston Peterle, Dominique Ferrer

■ COMITE CHEVAL

Jean-Pierre Vauchel, Jean-Louis Genthier, Eliane Hanriot-Colin, François Motillon, Martine Laibe, Philippe Vernerey

■ COMITE TOURISME EQUESTRE

Jean-Paul Boissard, Alain Bouchon, Pascal Chatriot, Karine Bailly, Patrick Vincent, Jocelyne Louison

COMMISSIONS

■ CSO

François Seuillerot, Mady Salvi, Eliane Hanriot-Colin, Stéphane Traglio, Jean-Louis Genthier, François Motillon

■ CCE

Sophie et Dominique Bonnet, Jean-Louis Roy, Pierre Samson, Dany Laurent, Benoît Chasseigne, Lyes Kaddour



Michel Lombardot



Jean-Pierre Vauchel



Jean-Paul Boissard

■ DRESSAGE

Jean-Pierre Vauchel, Régine Girardin, Anne Mirolo, Isabelle Grosjean, Isabelle Hagenmuller, Marie-Aude Perrin, Henri Bua, Gérard Weiller, Véronique Brasiles, Abdelhadi Ait Addi

■ ENDURANCE

Annick Guenet, Françoise Juilleron-Berceot, Christian Minghi, Béatrice Malsot, Pierre Gandit, Didier Berceot

■ ATTELAGE

Gérard et Gwenaëlle Vannier, Matthias Boutard, Yves Chavent, Jean-Louis Genthier, Dany Laurent, Patrick Sabatucci, Michel Schnoebelen, Pierre Vilquin, Corinne Vercellotti

■ FORMATION

Gaston Peterle, Frédéric Aguilhaume, Béatrice Beliard, Dominique Ferrer, Jacques Durantou, Ludovic Moineau, Jean-Pierre Vauchel, Anna Vetter

CLUBS 2001

Le département du Doubs compte 35 clubs et organisateurs d'activités équestres, le Jura, 28, la Haute-Saône, 19 et le Territoire de Belfort, 6.

CONTACT

Siège social 52 rue de Dôle 25000 Besançon
T 03 81 52 67 40
F 03 81 51 55 64

Accueil ouvert du Lundi au Jeudi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h,
le Vendredi 9 h 12 h
E-mail cre.fc@oreka.com



Vous reconnaitrez sur cette photo Jean-Pierre Blache, président du Comité Tourisme Equestre de Rhône Alpes.
Rectificatif REF 10 p. 24

COMITE REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

A l'avant-garde de l'unité fédérale, les Pays de la Loire déclinent le développement de l'équitation en termes de diversité. Ils réunissent les départements de Loire

Atlantique (44), du Maine et Loire (49), de la Mayenne (53), de la Sarthe (72) et de la Vendée (85), soit 322 établissements et 20 577 licenciés.



Photo collection

■ EDITO

« Nos différences font notre richesse », explique d'emblée Pascal Dubois, président du CRE. « Dès le départ, nous avons pris l'option de commissions transversales. Cela a appris aux élus de tous les comités à travailler ensemble. Organiser un TREC, ce n'est pas tellement différent d'organiser un complet. La formation des BAP repose sur les mêmes principes que la formation des ATE. Et tous les élus sont dans les commissions. Un mandat, c'est d'abord une mission à accomplir. »

■ OBJECTIFS

Avec Alain Chiron, CTR, la convention d'objectifs a listé les besoins dans les domaines des infrastructures, de la formation, du sport et du développement pour aller chercher

des fonds régionaux. Le projet le plus innovant est celui d'un site régional permettant la gestion administrative et technique de l'équitation au service des clubs.

■ PROJETS

Les commissions s'attachent à la qualité de la formation, à la pédagogie, au développement des compétitions CLUB, à l'aménagement du territoire qui devra nous permettre de mieux défendre et développer l'utilisation des chemins pour nos cavaliers quelle que soit leur pratique de prédilection. La communication va s'amplifier. En outre, le Collège Compétition et spécifique s'est attaché l'aide et la collaboration d'un référent par discipline afin de gérer à lui seul toutes les composantes sportives de l'Équitation.

COMMUNICATION & CONTACT

Information

L'information est assurée par l'envoi d'un Bimestriel : La Revue Equestre Régionale à l'ensemble des clubs de la région, aux techniciens fédéraux, à nos partenaires et à nos instances régionales de tutelle.

Secrétariat

Le secrétariat est assuré par Marie-France et Nathalie qui sont à votre disposition du Lundi au Jeudi de 8h30 à 17h30 et le Vendredi de 8h30 à 15h00.

Contact

CRE Immeuble B Rue Guynemer
ZAC de l'aéropole BP 126
44154 Ancenis cedex
T 02 40 83 10 95
F 02 40 83 11 19

E-mail

Equitation.Pays.de.la.Loire@wanadoo.fr

CTR

Alain Chiron
La Caloge 4 chemin du Barrage 49125 Briollay
T 02 41 42 51 77
P 06 07 41 21 88
F 02 41 42 52 07



Photo collection

COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE PROVENCE



Jean Claude Savournin

Le Comité Régional d'Équitation de Provence est élu depuis le 21 mars 2000, il regroupe 16 792 licenciés et 233 clubs répartis dans les départements des Alpes de Haute Provence, des Hautes Alpes, des Bouches du Rhône et du Vaucluse. Il est présidé par Jean-Claude Savournin.

REPARTITION DES MISSIONS

■ COMITE DIRECTEUR

Bureau

Président, Jean-Claude Savournin, Secrétaire Général, Patrick Négron, Trésorière, Jacqueline Zanetti, Membres, Marie-Josée Grand-Véran, Franck David, Jacques Dulcy, Christian Forlini.

Comité Cheval

Président, Christian Forlini, Membres, Jean-Paul Chevalier, Sonia Barthélémy, Hélène Blanc, Jacques

Bongarçon, Nicolas Voltz.

Comité Poney

Président, Franck David, Membres, Elisa Moya, Odile de Frémont, Dominique Spilmann, Jacques Couderc, Patrick Négron.

Comité Tourisme Equestre

Présidente, Marie-Josée Grand-Véran, Membres, Olivier Chabrand, Alain Aubert, Didier Simonot, Louis Giordanino, Bernard Pavie.

Collège Compétition et spécifiques

Jacques Dulcy, Olivier Chapuis, Daniel Boxberger, Xavier Noël, Pierre Bon, Michel Payan.

■ COMMISSIONS

CSO Xavier Noël, CCE et Attelage Daniel Boxberger, Dressage Christian Forlini, Endurance Michel Payan, Camargue Christine Lescot, Equitation adaptée Sonia Barthélémy, Formation Franck David, Horse-Ball Yannick Le Gall, Pony-Games Jean-Claude Savournin, TREC Gilles Dewavrin, Tourisme Equestre Marie-Josée Grand-Véran, Vie des Clubs Roger Périn-Riz, Voltige Dominique Spilmann.

PRINCIPALES ACTIONS

■ COMMUNICATION

La Provence possède son bulletin mensuel d'informations, Equitation Provence. Il traite l'essentiel de l'actualité régionale, les actions et travaux des différentes



Franck David



Christian Forlini



Marie-Josée Grand-Véran

commissions, les manifestations organisées par le CRE, les calendriers des compétitions, les petites annonces, les coupons réponses permettant une interactivité entre les clubs et le CRE.

Un espace Provence est mis en place sur le site de la Fédération en attendant qu'un site propre à la région soit construit. Un coordinateur assure une permanence tous les jours et répond aux questions des clubs et cavaliers, règle les dossiers en cours, et est en charge du développement de l'équitation dans la région.

■ SPORTS EQUESTRES

Le CRE de Provence soutient les clubs dans l'organisation des compétitions. La diversité des disciplines est respectée, olympiques, endurance, TREC, équitation Camargue, Horse-Ball, Polo... Une commission est réservée aux personnes handicapées et organise des compétitions et manifestations adaptées. La pratique à haut niveau est également une force dans la région puisque de nombreux représentants petits et grands excellent au niveau

national voire international, et ce dans toutes les disciplines.

■ ACTIONS DES COMMISSIONS

Elles se réunissent pour suivre l'avancement des projets. Par exemple, la commission formation organise les examens BEES, des stages de perfectionnement, des formations continues pour les enseignants. La commission vie des clubs organise des journées de rencontres et d'échanges comme celle du 14 juin, ou une journée de sélection pour les spectacles Poney-passion.

■ TRANSITION

La DREP et la DRTE ont accepté la fusion absorption, la Ligue n'a pas pris de décision.

CONTACT

Siège social 36 boulevard Carnot 13100 Aix-en-Provence
T 04 42 96 61 90
F 04 42 96 47 79
E-mail creprovence@wanadoo.fr
Site Internet en construction
Mensuel Equitation Provence
Coordinateur Olivier Chapuis
P 06 15 46 29 90
Accueil public lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h

COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE BOURGOGNE



Jean Pierre Papet

Le Comité Régional d'Équitation de Bourgogne rassemble 201 clubs affiliés et compte environ 13.000 licenciés.

Il est présidé par Jean-Pierre Papet. Sont à la tête des trois comités :

CONTACT

Siège social CREPS de Dijon-Bourgogne 15 rue Pierre de Coubertin 21000 DIJON

E-mail crebourgogne@wanadoo.fr

Standard T 03 80 38 29 95 - F 03 80 31 62 93

Accueil public de 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30 du lundi au vendredi

Site web en cours de mise en place (septembre 2001)

Annuaire Équitation en Bourgogne, adressé avec 8 F en timbre joints à la demande

Permanents Eliane Papet et Fanny Jung

Brigitte Debost, comité cheval, Christine Delbove, comité poney et Jean de Chatillon, comité tourisme équestre.

PROGRAMME 2001 - 2004

Les objectifs sur lesquels s'articule le plan d'actions de l'olympiade 2001-2004, ont été arrêtés lors du premier comité directeur du 4 janvier.

Ce sont les suivants :

- développer la pratique de l'équitation sous toutes ses formes et augmenter le nombre des pratiquants,
- aider les responsables des centres équestres dans le fonctionnement de leur entreprise,
- contribuer à une formation appropriée des enseignants de l'équitation et des techniciens (juges, commissaires, arbitres),
- détecter le plus tôt possible les cavaliers de talent et les faire progresser.

Ces quatre objectifs constituent le Plan Directeur du Comité Régional d'Équitation de Bourgogne.

ORGANISATION

Le Bureau chargé de l'exécutif est constitué, en plus du président du Comité Régional et des présidents



Le comité directeur du CRE Bourgogne

des trois comités, de Joël Guyot, secrétaire général, Robert Bruneau, trésorier, Jean-Christophe Duterte, membre.

Pour remplir son rôle, le Bureau s'appuie sur le travail des 11 commissions qui ont été mises en place dès le début de l'année, elles sont les suivantes :

- Dressage, Hervé de la Selle,
- CCE, Guillaume Blanc,
- Saut d'Obstacles, Yves Genot, Hunter, Pierre Millot,
- Horse-Ball, Eric Tedesco,
- Attelage, Paul Mailly,
- Endurance - TREC, Geneviève Mayeux,
- Jeunes, Annie Mahieu,
- Club, Christian Monot,
- Formation, Jean-Albert Minster,
- Communication marketing, Patrick Page.

Les propositions formulées par chacune des commissions s'inscrivent obligatoirement dans le Plan Directeur, elles sont arbitrées par le Bureau en fonction des moyens finan-

ciers disponibles; la compilation de l'ensemble constitue le Plan d'Actions 2001 - 2004.

TRANSITION

Le Comité Régional d'Équitation de Bourgogne a été créé le 14 décembre 2000, la ligue équestre a prononcé sa fusion absorption à la même date, la Délégation Régionale d'Équitation sur Poney en a fait de même le 29 janvier 2001.

L'association régionale de tourisme équestre (Liberté) ne s'est pas intégrée au Comité Régional d'Équitation, privant ainsi le Comité Régional de Tourisme Équestre de tout l'acquis en matière de tourisme en Bourgogne. Les structures départementales ont été mises en place. Les présidents sont Johan Bloem pour l'Yonne, Philippe Chatelus pour la Saône & Loire, Guy Hourcabie pour la Nièvre et Henri Bernard pour la Côte d'Or.

COMITE REGIONAL D'EQUITATION DU LIMOUSIN



Créé le 16 novembre 2000, le CRE Limousin est présidé par Emmanuel QUITTET, cavalier de compétition CCE et CSO, entraîneur national CCE Poney, éleveur, dirigeant de club en Limousin depuis 1980.

■ BUREAU

Le bureau est composé de : Patrick Pironneau, président du comité cheval, cavalier de compétition CSO et dirigeant de club, Pascale Lejeune, présidente du comité poney, cavalière de compétition CCE et CSO et dirigeante de club, Guy Segol, président du comité tourisme, cavalier et dirigeant de club, Michel Jussiaux, secrétaire général, juge national CCE et C.S.O, Patrick Vallaëys, trésorier, juge international de TREC et éleveur, Philippe Charmes, membre, juge national CSO et éleveur.

■ REALISATIONS

Quelques opérations ont

déjà eu lieu et d'autres sont programmées d'ici la fin de la saison.

Le 14 janvier à Pompadour : journée de formation et de recyclage pour les juges. Le 5 février à Limoges : table ronde : 1er thème, Accueil, communication. 2ème thème, les gestes de 1er secours. Du 11 au 15 février à Pompadour, stage de Perfectionnement Concours Complet d'Equitation Poneys et Chevaux. 20 & 21 février, demi journées de formation Voltige "à la carte" : travail du cheval à la longe ou séances de travail avec des élèves. Le 5 mars, stage chefs de piste de CCE. Le 14 mai à Pompadour, 1er Regroupement pédagogique du CRE du Limousin :

Journée de découverte des disciplines d'extérieur, Courses, TREC (PTV), voltige, Attelage, Endurance. Le 10 juin à Pompadour, Journée des clubs (animation, carrousels, jeux de piste...). Les 22 23 septembre, rencontre annuelle des adultes des différents clubs (randonnée à thèmes). Les 29 et 30 septembre « Fête du CRE », rencontre amicale régionale de CSO.

■ COMMUNICATION ET CONTACT

Un bulletin interactif d'information régionale, qui se veut être un lien entre les différents acteurs du paysage

Présidente du Comité Poney :

Pascale Lejeune



Patrick Pironneau



Guy Segol

équestre en Limousin, est diffusé mensuellement auprès des différentes infrastructures et organismes de tutelles.

Le secrétariat est assuré par

Carole Raymondie.
Tour N°4, Le Château
19230 Arnac Pompadour.
T 05 55 73 60 99
F 05 55 98 57 65

E.Mail : cre.limousin@freesbee.fr

TROIS AXES DIRECTEURS

CLUBS

Plein phare sur les clubs toutes disciplines confondues. Développement des activités de base des clubs : équitation pour les jeunes, équitation pour adultes, loisirs, tourisme et compétition. Proposer des formations ciblées pour les enseignants et des circuits conviviaux d'animation ou de compétitions pour les cavaliers Travailler à la mise en place de dossiers de subvention et à la promotion régionale comme pour l'opération « Limousin, terre de complet ».

PERFORMANCE

Une région sportive performante, toutes disciplines confondues. Détecter, préparer et accompagner dans leur progression les jeunes cavaliers. Coordonner le calendrier évènementiel de la région. Aider, conseiller,

former et perfectionner tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans la dynamique de la région (formation de juges, de chefs de pistes, etc..)

DYNAMISME

Une équipe de région dynamique. Mise en place d'un secrétariat de région performant et actif, au service des adhérents. Elaboration d'une politique de communication et de promotion permettant de véhiculer l'information, d'amplifier la résonance des actions engagées au sein du comité et de faire connaître au grand public les acteurs locaux de la filière équestre. Structurer efficacement l'organisation représentative des activités équestres et des licenciés en Limousin, en réussissant le décloisonnement des filières initiales.

« ENSEMBLE FAISONS NOTRE CHEMIN »

Le CNTE a organisé les 14 et 15 juin au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), les assises des infrastructures de la randonnée équestre montée et attelée : "Ensemble faisons notre chemin". Ce grand événement patronné par le Secrétariat d'Etat au Tourisme et le Ministère de la Jeunesse et des Sports était présidé par Jacqueline Reverdy, Présidente de la Fédération Française d'Equitation, et Jacques Aguétant, Président du Comité National de Tourisme Equestre.

■ ACTION NATIONALE

Le déplacement à cheval nécessite, en effet, des

infrastructures spécifiques, entre autres des chemins et des gîtes. Cette composante essentielle de l'activité fait partie des préoccupations majeures du CNTE. Pour cela, afin de répondre le mieux possible aux attentes des randonneurs à cheval, tant au niveau de l'information que de l'utilisation, les problèmes rencontrés sur le terrain sont régulièrement centralisés. Ces derniers concernent aussi bien la mise en place, le maintien, le développement, la valorisation et la reconnaissance des différents types d'infrastructures relatives à la pratique du cheval en l'extérieur.

Les différents problèmes qui se posent aujourd'hui aux utilisateurs des sentiers et chemins, ont été abordés de la manière la plus exhaustive possible lors de ces assises. Autour des représentants du

Secrétariat d'Etat au Tourisme, des ministères de la Jeunesse et des Sports, de l'Agriculture et de la Pêche, et de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, on a retrouvé les principaux acteurs nationaux, régionaux et départementaux de la randonnée non motorisée.

■ ATELIERS

"Ensemble faisons notre chemin" s'inscrit tout naturellement dans le schéma d'envergure entrepris par le CNTE pour valoriser et développer le tourisme équestre. Cinq ateliers ont permis d'échanger les différentes expériences et de proposer des solutions.

- Atelier 1 : Les itinéraires, la sécurité, les aspects juridiques et les PDIPR, les relations avec les institutionnels, l'environnement (FFRP).

- Atelier 2 : Sports et activités de pleine nature (Secrétariat d'Etat au Tourisme, Conseil National des Sports de Nature, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Fédération Française de la Randonnée Pédestre).

- Atelier 3 : Information, promotion, commercialisation (France Randonnée, Agence Française d'Ingénierie Touristique, Syndicat National des Entreprises du Tourisme Equestre, Salon du Cheval de Paris, société IMMAX, Find Your Horse).

- Atelier 4 : Les hébergements.

- Atelier 5 : Equirando (CNTE, comité organisateur de l'Equirando 2001) et Rôle du CNTE et développement durable (CNTE, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, DATAR).

■ REFLEXION ET PROPOSITION

L'objectif est la prise de conscience des besoins de chacun et la mise en œuvre des actions qui en découlent. Dans cet esprit, le recensement de l'existant au niveau national est un objectif prioritaire. Toutes les informations sur les chemins et sur les hébergements vont être collectées dans



Ferme Equestre de l'Alezane, Pommeréval, 76



Photo CNTE

leur totalité. Certaines régions sont déjà très en avance et possèdent des topo-guides spécifiques. Dans d'autres, les chemins et les gîtes sont presque inexistantes ou peu recensés, selon les difficultés rencontrées.

Le but est aussi de mettre l'accent sur l'intérêt d'inscrire les circuits équestres dans les Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) issus de la loi du 22 juillet 1983. Ces derniers sont mis en place par les Conseils Généraux. L'inscription d'un itinéraire de randonnée au PDIPR lui confère en effet une certaine protection afin d'assurer sa pérennité.

■ NOUVELLE LOI

La loi du 6 juillet 2000 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives va conforter ces itinéraires. La loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et

sportives a été modifiée par la loi du 6 juillet 2000. Cette dernière instaure la création d'une "commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature", placée sous l'autorité du Président du Conseil Général.

■ COMMISSION

« Cette commission comprend des représentants de fédérations agréées qui exercent des activités sportives de nature, des représentants de groupements professionnels concernés, des élus locaux et des représentants de l'Etat ». Elle propose un plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature et concourt à son élaboration. Elle donne son avis sur l'impact, au niveau départemental, des projets de loi, de décret ou d'arrêté préfectoral pouvant avoir une incidence sur les activités physiques et sportives de nature. Cette commission

est enfin consultée sur tout projet d'aménagement ou de mesure de protection de l'environnement pouvant avoir une incidence sur les sports de nature.

■ EN COMPLEMENT DES PDIPR

La nouvelle loi complètera celle portant sur les Plans Départementaux des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) encore en vigueur actuellement.

Les Plans Départementaux des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature deviendront applicables dès la prise du décret en Conseil d'État. Les Comités Régionaux et Départementaux du Tourisme Équestre qui, depuis toujours, ont une action prépondérante dans ce domaine, doivent jouer un rôle essentiel dans l'application de ces Plans.

Hervé Delambre

MISSION PRIORITAIRE

"Des informations parues dans la presse spécialisée pourraient donner à penser que le Comité National de Tourisme Équestre aurait perdu sa vocation, prioritaire, à s'occuper des sentiers et des chemins nécessaires à la pratique de la randonnée à cheval. Cette mission, essentielle, figure au tout premier chef, dans les statuts propres du CNTE, comme dans les missions statutairement et contractuellement confiées à lui par la Fédération Française d'Équitation ; missions agréées et confirmées par les ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Agriculture et de la Pêche. Dans cet esprit, le CNTE vient d'engager Nathalie Le Coz, une chargée de mission spécifiquement attachée à la réalisation des objectifs fixés par le

Comité Directeur sur le plan de l'infrastructure, et entend assurer, dans sa plénitude, son rôle en la matière.

Cet effort particulier se traduit par le lancement d'une vaste campagne de recensement des itinéraires nationaux, la nomination de responsables chemins et infrastructures dans chaque département, et aboutira à la publication et à la communication permanente (brochure, E-mail) du plan national de randonnée équestre mis à la disposition du public. Le CNTE dénie par ailleurs formellement à tout organisme tiers le soin de parler et d'agir en son nom et réfute, par avance, toute action qui tendrait à accréditer cette thèse."

Le Comité Directeur
du CNTE

TROISIEME CHAMPIONNAT DE FRANCE A MAURS

Le troisième championnat de France de TREC en attelage s'est déroulé à Mours, petite ville d'Auvergne située entre Figeac et Aurillac. Dans cette ville de tradition du cheval, a lieu chaque année la plus importante foire aux équidés d'Europe avec 4 000 animaux présentés. C'est précisément sur le foirail que se sont

retrouvés les 37 concurrents du championnat de France représentant 13 régions.

■ DEUX JOURS DE COMPETITION

Innovation 2001, les concurrents ont été scindés en deux groupes. Le samedi matin, les attelages à un cheval et les paires concourent pour le POR. L'après midi, c'était au tour des poneys, des traits en simple

et des attelages à deux rangs de disputer le PTV. Le dimanche, chaque catégorie faisait l'épreuve qu'il n'avait pas réalisée. Cette formule permet au public de découvrir un spectacle continu pendant les deux jours. Les attelages en paires étaient au nombre de 13 avec une belle représentation des chevaux de trait. Il y avait 12 concurrents à 1 cheval, auxquels il convient d'ajouter les 4 équipages à 1 trait, qualifiés dans une catégorie distincte. La présence d'un beau plateau de traits en paire pourrait faire envisager la création d'une catégorie à part. Lors de la révision du règlement, cela sera un point à soulever. La vérification de sécurité avant le POR a démontré un bon niveau de préparation, la note la plus basse étant de 16. 21 compétiteurs ont obtenu 19 et plus sur un total de 20.

■ UN POR DE MONTAGNE

Le POR du samedi matin s'est déroulé à l'est de Mours, celui du dimanche, à l'ouest. Le fractionnement des équipages sur deux jours avait nécessité la création de deux parcours pour éviter la transmission de cartes ou de tuyaux... La région, très accidentée, a surpris plus d'un concurrent

par ses côtes longues et rudes. Cependant, les moyennes imposées avaient été bien choisies en fonction du relief et il n'y a pas eu de problème physique pour les chevaux. L'entraînement des équidés leur a permis de fournir les efforts nécessaires, toutefois, certains équipiers et meneurs n'ont pas hésité à mettre pied à terre pour soulager leurs poneys dans certaines déclivités redoutables.

Une dizaine d'équipes ont intégré comme navigateur un cavalier de TREC de niveau national ou même international. Ainsi, Tristan Gracient, champion du monde, était à la carte pour Christelle Colin.

Cette formule pourrait être adoptée dans l'initiation au TREC en attelage, la collaboration avec un cavalier de TREC permettant au coéquipier habituel d'un meneur de TREC débutant de se former à la topo.

Tout au long du POR, les Auvergnats attendaient les concurrents en connaisseurs. Le Cantal n'est-il pas le département qui produit le plus de chevaux de trait en France ? Prince Noir, le poney (moins d'1,20 m) de Ken Poste restera dans la mémoire des spectateurs étonnés par sa capacité de traction !

PERENNISATION DES CHEMINS

Lors de la remise des prix, le président Jacques Aguétant a annoncé que les 2 boucles du POR seront ouvertes à tous les meneurs après balisage. Un balisage spécifique attelage va être créé par le CNTE.

Mours et l'intercommunalité ont l'intention de développer des circuits d'attelage en s'appuyant sur l'accueil en gîte. Les vainqueurs vont d'ailleurs bénéficier de séjours gratuits en gîte, un cadeau apprécié.

COULISSES

Le DTN, Bernard Pavie, va réunir une commission pour déterminer les modifications du règlement TREC en attelage à effectuer et le nouveau cahier des charges des organisateurs pour 2002. Le championnat a été organisé sous l'égide du CNTE. Bernard Pavie, DTN, en assurait la coordination et Gérard Cenraud présidait le comité d'organisation.

Trois structures étaient organisatrices : JP. Olivier pour ATEL, André Bergot pour Equinatur et Philippe Guinet pour Cheval en Châtaigneraie. Etaient également associés Jean Madamour (CDTE Auvergne), Roland Renaglia (CRTE Auvergne) et Pascal Bioulart (CRE Auvergne). Merci à tous.



Photo André Grassart

Estelle Dubuisson, 16 ans, championne de France

Le samedi soir, tous les amateurs se sont retrouvés pour admirer le tour de ville des équipages, bannières régionales déployées. Après le pot offert devant la mairie par M. Vernande, vice-président du Conseil Général et adjoint au maire de Maurs, les équipages se sont retrouvés aux terrasses des cafés pour boire le verre de l'amitié, les chevaux ayant à disposition de véritables fontaines ou de simples seaux d'eau.

■ DEUX PTV POUR LE PUBLIC

Le PTV s'est déroulé le samedi et le dimanche après midi, période idéale, le soleil étant présent, pour qu'un public nombreux s'installe. Les résultats, très serrés, des POR dans la catégorie 1 cheval (1 point pour les trois premiers) et la catégorie en

paire (13 points de différence entre les 13 premiers) promettaient un beau spectacle. Le PTV reste le juge de paix de la compétition. Mais ce faible écart de points a permis de démontrer que la vitesse pour la vitesse dans le PTV n'est pas rentable. Le renversement dans les bosses prises au galop en est un exemple. En contre partie, une bonne étude des trajectoires et surtout le choix de la bonne allure en fonction du niveau de dressage des chevaux et du niveau de technique du meneur permettent de gagner des points et des secondes. Un galop mal maîtrisé met le cheval en désordre et ne se révèle pas payant au final. Il vaut mieux faire un passage au trot, qui rapporte 7 points, plutôt que de risquer une rupture d'allure.

■ CHAMPIONNE DE 16 ANS

La preuve de cette bonne stratégie a été faite par la championne de France en paire, Estelle Dubuisson. A 16 ans, elle a fait une démonstration de l'utilisation raisonnée et contrôlée de ses 2 Fjords qui dépassèrent un peu le temps imparti mais qui ont gagné grâce à de bonnes options d'allures dans les obstacles.

Il convient de noter la qualité des PTV réalisés, par exemple, celui de Denis Arnaud, champion de France à 1 trait. Le meilleur résultat, toutes catégories confondues, a été obtenu par Olivier Finet avec Deedjee (18 ans) qui devient vice-champion de France en catégorie 1 cheval derrière Jean-Marie Bichon qui conserve son titre.

En attelage à 2 rangs, Bernard Finet et Pierre

Aymeric emportèrent l'enthousiasme du public. A 1 poney, Ken Poste, avec sa voiture Caravoine toute neuve n'a pas déjanté comme en 2000 ! Il a pris le titre de sa catégorie avec un très beau score.

Lors de ce championnat, on a vu réapparaître une race de chevaux en voie de sauvetage, le Trait d'Auvergne, que l'association ATEL essaie de sauver de l'oubli.

André Grassart

POR : Parcours d'Orientation
PTV : Parcours en Terrain Varié

RESULTATS

Classement poney

- 1 Ken Poste - équipier, Gaëlle Doubignard
- 2 Emmanuelle Dupuy - équipier, Marie Hélène Dupuy
- 3 Isabelle Terre - équipier, Eric Terre

Classement cheval de trait

- 1 Denis Arnaud - équipier, Valérie Meo
- 2 Christelle Collin - équipier, Tristan Gracient
- 3 Hubert Lefrançois - équipier, Sylvie Bonhomme

Classement cheval

- 1 Jean Marie Bichon - équipier, Marie Gaëlle Chaury
- 2 Olivier Finet - équipier, Chantal Sevessard
- 3 Patrice Bagilet - équipier, Alain Chabot

Classement paires

- 1 Estelle Dubuisson - équipiers, Bull Cauchois et Patrick Dubuisson
- 2 Daniel Reneaume - équipiers, Cécile Ronne et Caroline Ronne
- 3 Dominique Guinot - équipier, Gaël Vallaeys


Classement à 4

- 1 Bernard Finet - équipier, Hubert Prenez
- 2 Pierre Aymeric - équipier, Danielle Riquelme

TRACABILITE & SUIVI SANITAIRE OBLIGATOIRES



Les équidés font l'objet depuis 3 ans d'une obligation nationale d'enregistrement et de mise en place d'un suivi sanitaire.


Les documents d'accompagnement sont obligatoires depuis fin 1997  pour tout déplacement et en cas de vente.

Les récents épisodes de la fièvre aphteuse ont définitivement confirmé que les équidés sont désormais soumis à la traçabilité des animaux.

■ DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

Nos établissements avaient

déjà l'habitude de tenir un registre des équidés et de prendre dans la cabine des véhicules de transport les documents d'accompagnements des équidés lors d'un déplacement.


Cette habitude est désormais régie par un ensemble de textes d'origine européenne qui s'appliquent sous la forme du « registre d'élevage » . Ce registre crée l'obligation d'un suivi de tous les déplacements de l'équidé, de son alimentation, des vaccinations, des interventions du vétérinaire.... Le GHN diffusera prochainement un registre d'élevage pour les établissements équestres, voici dans l'attente un rappel de toutes les dispositions à prendre au quotidien :

■ LIVRET

Dès lors qu'un équidé est appelé à effectuer des déplacements : cheval de commerce, de compétition, de randonnée..., il doit posséder un livret signalétique à jour des vaccinations. Ce livret le suit dans tout déplacement, le livret est classé avec le registre de présence des équidés au retour dans l'établissement.

■ REGISTRE DE PRESENCE DES EQUIDES

Chaque établissement équestre doit tenir un registre de présence dans lequel il note toutes les entrées et sorties des équidés même pour moins d'une journée.


Les mentions suivantes doivent y figurer : nom de l'animal, numéro du document d'accompagnement, date d'entrée dans l'établissement, lieu de provenance, date de sortie et destination .

Ces registres de présence des équidés sont fournis gratuitement par le GHN.

Pour compléter ce registre, conservez les factures de fourrages, d'aliments, de vaccinations et de tous les actes vétérinaires.


Le suivi de l'alimentation doit être fait pour chaque équidé.

■ VACCINATION

Aucun texte au sens strict n'impose la vaccination des équidés, sauf pour les chevaux participant à des compétitions qui doivent être vaccinés contre la grippe et la rage .

Cette obligation sert de référence pour les organisateurs de tout rassemblement d'équidés, chaque organisateur étant responsable en cas de transmission de l'une de ces deux maladies s'il ne peut démontrer qu'il a pris les mesures préventives nécessaires.

Pour mémoire :






- L'équidé étant porteur sain du tétanos, la vaccination est recommandée pour tous les équidés.
- La vaccination contre la rhino pneumonie se justifie surtout dans les grands élevages et les grandes écuries où la « pression virale est élevée ».
- La vaccination contre la rage n'est plus imposée dans aucun département , sauf pour les chevaux participant à une compétition.

■ TRANSPORT



Les déplacements de chaque équidé doivent figurer dans le registre d'élevage. Par ailleurs, le transporteur doit détenir lors du voyage le livret signalétique à jour des vaccinations pour chaque équidé.

REFERENCES

REGISTRE

-  décret du 30 octobre 1997
-  arrêté du 5 juin 2000
-  arrêté du 30 mars 1979
-  arrêté du 17 janvier 1992
-  arrêté du 30 avril 2001


ANNULATIONS


-  arrêt du 5 février 1985 cour de cassation
-  art 1590 du code civil et art L131-1 à L131-3 du code de la consommation

ANNULATIONS, RESILIATIONS, ARRHEES & ACOMPTES

La période des stages d'été est aussi celle des annulations pour diverses causes. Ces annulations reflueront en septembre et octobre sur les forfaits d'enseignements. Celui qui rompt son engagement se trouve obligé d'en payer les frais. Du bon usage des arrhes et des acomptes, selon que l'accord a été passé avec ou sans contrat.

SANS CONTRAT

Annulation du cavalier
Si le cavalier rompt le contrat oral, il s'agit d'une résiliation. 
L'établissement pourra garder l'argent déjà perçu. Dans le cas d'un forfait déjà par-

tiellement utilisé, l'établissement n'a pas l'obligation de rembourser la partie du forfait qui n'a pas été utilisée. **Annulation du club**
Lorsqu'aucun contrat n'est conclu, les sommes versées sont considérées comme des arrhes. Si le cavalier annule, il perd les arrhes. Si l'établissement équestre annule, il devra reverser le double du montant des arrhes. 

AVEC CONTRAT

Il est indispensable de prévoir dans un contrat les causes et les conditions d'annulation d'une prestation équestre ainsi que les conséquences financières.

■ ANNULATION OU RESILIATION

Le cavalier ou l'établissement équestre décide de mettre un terme au contrat en cours.
Si vous utilisez le terme « annulation », le contrat est remis en cause à partir du jour de sa conclusion. Dans la mesure du possible, les relations contractuelles passées sont aussi remises en cause. Si vous utilisez le terme « résiliation », les relations contractuelles cessent du jour de la résiliation et pour l'avenir, mais le passé n'est pas remis en cause.

■ ARRHEES

Les sommes versées par le cavalier le sont à titre de

réservation. Si le cavalier annule son engagement, l'établissement équestre conserve la somme. Si l'établissement équestre annule son engagement, il devra verser le double de la somme.

■ ACOMPTES

Les sommes versées par le cavalier le sont à titre de paiement partiel. Si le cavalier annule son engagement, l'établissement équestre conserve la somme. Si l'établissement équestre annule son engagement, il rend la somme versée. Chacune des parties peut demander des dommages et intérêts correspondant au préjudice subi.

RECLAMER RAPIDEMENT LES IMPAYES POUR LES RECUPERER

Vous récupérerez beaucoup plus facilement les montants des impayés, qu'il s'agisse d'une facture non réglée ou d'un chèque sans provision, si vous affichez vos tarifs et si vous faites signer des documents d'inscription et des contrats de prise en pension. Dans tous les cas, ne tardez pas.
Mode d'emploi progressif.

1 : LETTRE DE RELANCE

Envoyez une lettre de relance en recommandé avec accusé de réception afin de demander au cavalier de rectifier son oubli de paiement dans un délai précis. Joignez

la photocopie de la facture originale. Passé le délai accordé, faites une mise en demeure.

2 : MISE EN DEMEURE

La lettre de mise en demeure est adressée en recommandé avec accusé de réception. Elle indique que faute de règlement sous huit ou quinze jours, la créance sera remise en recouvrement forcé et qu'elle produit des intérêts dès réception de cette lettre. Passé le délai accordé, saisissez le tribunal.

3 : TRIBUNAL

Vous pouvez saisir le Tribunal

d'Instance si votre créance est inférieure à 50 000 Francs - 7.600 euros ou le Tribunal de Grande Instance si elle est supérieure ou égale à 50 000 francs - 7.600 euros. Devant ce tribunal vous pouvez choisir entre trois actions :

- demander une conciliation,
- faire une injonction de payer qui permet de faire intervenir ensuite un huissier pour récupérer l'argent par saisie,
- convoquer le client directement devant le juge pour trancher le litige.

Pour toutes ces procédures, vous pouvez obtenir le formulaire auprès du Greffe du

tribunal d'instance. Vous devez alors vous munir de tous les éléments permettant de prouver votre créance : contrat, tarif, chèque impayé, contestation de la qualité du travail.

SINON LA SOCIETE DE RECOUVREMENT

Vous pouvez remettre votre créance à une société de recouvrement qui se commissionnera sur le résultat. Le résultat est positif dans plus de 60% des cas. Ces sociétés figurent dans les pages jaunes de l'annuaire à la rubrique « Recouvrement ».

HAUSSE DE 50 % POUR LE CHAMPIONNAT DES CLUBS

Le premier championnat de France des Clubs, nouvelle formule, connaît un succès d'engagements. On compte en tout 1500 engagés contre 1050 l'année dernière à Fontainebleau. Informations pratiques.

■ BOX

Les box sont accessibles à compter du 18 juillet à 9h. Les box sont paillés à l'arrivée et loués pour la durée du championnat. De 8h à 10h tous les jours un service paille, foin et aliment est assuré. Les tickets sont à retirer au commissariat général. Paille : 20F la botte de 18 kg. Foin : 30F la botte de 18 kg.

■ PARKING CAMIONS ET CONCURRENTS

Le mercredi 18 juillet, l'arrivée des camions sur le site

doit obligatoirement se situer entre 9 h le matin et 22 h le soir. A votre arrivée à l'entrée du Parc Equestre, vous recevrez un autocollant parking à fixer impérativement sur le pare-brise du camion et des laissez-passer pour les véhicules des concurrents. Vous serez accompagné jusqu'aux places de parking qui vous sont destinées à proximité de vos box. Une fois placés, les camions ne peuvent en aucun cas être déplacés. Le laissez-passer des véhicules des concurrents est à présenter systématiquement à chaque entrée sur le site.

■ REUNION DES CHEFS D'EQUIPES

La réunion des chefs d'équipes dirigée par le délégué technique de chaque discipline permet de procéder à un briefing technique et administratif, indispensable au

bon déroulement des épreuves. La présence des chefs d'équipe aux réunions des disciplines et des séries qui les concernent est indispensable. Le chef d'équipe ou son représentant reçoit lors de la réunion des chefs d'équipes les dossiers des cavaliers de son club. Il déclare les partants - équipes et individuels - et il donne l'ordre de passage des cavaliers pour les épreuves par équipe. Il indique également les cavaliers et équidés engagés dans plusieurs disciplines du championnat.

■ CONTROLES

A la demande des services vétérinaires départementaux ou du comité d'organisation, les documents sanitaires des équidés doivent pouvoir être présentés à tout moment sur le terrain. La licence des cavaliers peut être contrôlée sur simple demande du commissariat général.

■ CIRCULATION DES EQUIDES

Pendant toute la durée du championnat du 18 au 23 juillet, un équidé ne peut être monté que par le(s) cavalier(s) avec lequel il forme un couple dans une épreuve de cet événement. Les cavaliers devront respecter les allées cavalières qui seules sont autorisées pour accéder aux zones de

détente. Pendant les épreuves, un couple n'est pas autorisé à pénétrer dans l'enceinte d'une détente réservée à une épreuve pour laquelle il n'est pas engagé. Pendant les épreuves et en dehors des épreuves une zone de détente spécifique est prévue.

■ CASQUE OBLIGATOIRE

Le port du casque attache trois points est obligatoire sur les terrains, les aires de détente et l'ensemble du site pendant toute la durée du championnat.

■ REMISE DES PRIX

Le protocole des remises des prix sera inséré dans les dossiers remis en réunion de chefs d'équipes. Le respect des horaires et des conditions est impératif.

■ STAND FEDERAL

Dirigeants et chefs d'équipes, pendant toute la durée du Championnat vous êtes les bienvenus sur le stand de la FFE. Vous y trouverez, heureux de vous accueillir et de vous renseigner :

- le service presse du championnat à votre service pour réaliser vos communiqués personnalisés à l'intention des médias de votre région.
- le groupe Générali - Cabinet Pezant, assureur et partenaire de la FFE,
- le GHN.

PRECISIONS SUR LE REGLEMENT

HORSE-BALL

Seuls les chevaux et poneys inscrits au SIF pourront participer. Lors de la réunion des chefs d'équipes, chaque équipe doit fournir un nom d'arbitre présent lors du championnat. Le délégué technique de la compétition indiquera sur place les matches qu'ils devront diriger.

DRESSAGE

Pour la reprise libre, chaque équipe est tenue de fournir 30 minutes avant le départ une cassette audio. En 2e série et en 1e série EFE, le temps maximum des reprises libres est fixé à 6 minutes. Pour la reprise libre, les déguisements sont autorisés.

François Piquemal

PLANNING PREVISIONNEL DES EPREUVES

■ CSO

Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20	Samedi 21	Dimanche 22
18h réunion des chefs d'équipes 2e série - 26	9h 1e manche 2e série - 26 15h réunion des chefs d'équipes 1e séries et EFE 18h réunion des chefs d'équipes Outre Mer et 2e série + 26	9h 1e manche 1e série - 26 9h 1e manche 1e série + 26, à la suite 1e manche EFE. 14h 1e manche Outre mer à la suite 1e manche 2e série + 26	9h 2e manche 2e série - 26	9h 2e manche 1e série - 26 9h 2e manche 2e série + 26 à la suite 2e manche outre mer, à la suite 2e manche 1e série + 26 à la suite EFE

■ CCE

Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20	Samedi 21	Dimanche 22
16h réunion des chefs d'équipes 2e séries	9h dressage 2e série - 26 et 2e série + 26 16h réunion des chefs d'équipes 1e séries et EFE	9h fond 2e série - 26 à la suite, fond 2e série + 26 9h dressage 1e série - 26, 1e série + 26 et EFE	9h CSO 2e série - 26 à la suite CSO 2e série + 26 9h fond 1e série - 26 à la suite 1e série + 26 à la suite EFE.	9h cso 1e série - 26 à la suite 1e série + 26 à la suite EFE

■ TREC

Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20	Samedi 21	Dimanche 22
18h réunion des chefs d'équipes 2e série	9h présentation et POR 2e série. 18h réunion des chefs d'équipes 1e série	9h présentation et POR 1e série	9h maîtrise des allures et PTV 2e série	9h maîtrise des allures et PTV 1e série

■ HORSE BALL

Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20	Samedi 21	Dimanche 22
	18h réunion des chefs d'équipes	8h inspection des chevaux et poneys. 10h Tournoi	8h inspection des chevaux et poneys 10h Tournoi	8h inspection des chevaux et poneys 10h Tournoi

■ HUNTER

Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20	Samedi 21
16h réunion des chefs d'équipes	10h30 1e manche 1e série - 26, à la suite 1e manche 1e série + 26		10h30 2e manche 1e série - 26, à la suite 2e manche 1e série + 26

■ DRESSAGE, ENDURANCE, VOLTIGE & ATTELAGE

	Vendredi 20	Samedi 21	Dimanche 22
Dressage	17h réunion des chefs d'équipes 2e série, à la suite réunion des chefs d'équipes 1e série, à la suite réunion des chefs d'équipes EFE.	9h imposée équipe 2e série. 9h imposée équipe 1e série. 9h imposée individuelle EFE.	9h libre 2e série à la suite, libre 1e série à la suite, libre EFE
Endurance	16h réunion des chefs d'équipes 3e et 2e série	9h épreuve 3e série à la suite, épreuve 1e série.	
Voltige	10h réunion chefs d'équipes 14h figures imposées	10h figures libres.	
Attelage		9h réunion chefs d'équipes 14h maniabilité	11h marathon

EQUIDIA

La chaîne Equidia sera présente pendant toute la durée du championnat pour réaliser un reportage de 52 minutes. Merci pour cette opération de promotion pour les clubs, leurs cavaliers et les épreuves du championnat.

CONSEIL PRIVILEGE : RESPONSABILITE EQUIDES

Déclaration de sinistre d'un assuré :

« Après s'être échappé d'un enclos fermé, il a galopé sans pouvoir être rattrapé puis a atteint la voie SNCF et a percuté un train TER. Le train n'a pas déraillé et il n'y a pas de blessés. Par contre, le train est endommagé et l'accident a interrompu le trafic générant deux suppressions de trains et un retard. Le cheval est mort dans ce choc. Un équarisseur doit intervenir en bordure de voie pour ramasser les restes et cela avec interruption ponctuelle du trafic. J'ai donné vos coordonnées à la SNCF qui doit prendre contact avec vous ».

Un cavalier chute de cheval lors d'une reprise ou d'une sortie, il en conserve une invalidité pour le reste de sa vie, si la responsabilité de l'établissement est recherchée puis prouvée (sol « béton » par grand froid, parcours jugé « dangereux »), c'est la garantie de Responsabilité Civile Professionnelle qui prendra en charge les frais de procédure et le versement à la victime d'un capital.

L'autre exemple est celui du cavalier propriétaire, son cheval s'est pris la tête dans sa mangeoire et s'est étouffé. Le propriétaire estime que l'installation n'est pas adaptée et il demande réparation.

Couvrez votre responsabilité et celle de vos collaborateurs, y compris les stagiaires et les bénévoles, et assurez votre défense face à toutes réclamations ou mises en cause à la suite d'un accident, avec notre assurance Responsabilité Civile spéciale « Centres Equestres ».

Valorisez votre service auprès de vos clients :

En complément des capitaux et garanties de base offerts par la licence, souscrivez les garanties complémentaires de la responsabilité civile.

Cabinet PEZANT – GENERALI
L'Assureur de la F.F.E.



UNE EQUIPE DEDIEE EST A VOTRE SERVICE, CONSULTEZ-NOUS



Cabinet Pezant 25 Quai de la Londe BP 3032 14017 Caen Cedex 2, T 02 31 06 11 60, F 02 31 94 24 74

DEMANDE DE DEVIS D'ASSURANCE A RETOURNER AU CABINET PEZANT

Nom du club : N° adhérent FFE :
 Adresse : Responsable légal :
 Titulaire de Carte Privilage :
 Tél. : Fax :

Pour obtenir un devis :

Nombre de chevaux* :

Nombre de poneys* :

* y compris les animaux en pension

Extensions souhaitées :

Groupes

Hospitalisation

Capitaux cas graves

Cavaliers de passage

Arrêt scolarité enfant

Toutes les extentions

5 000 ENGAGÉS POUR 20 000 DEPARTS EN EPREUVES



Les championnats de France Poney MAIF 2001 ont enregistré plus de 5 000 engagements nominatifs.

Les épreuves se dérouleront sur 9 jours du 30 juin au 8 juillet.

■ AUTO INFORMATION

Vous êtes resté garder la maison et vous voulez avoir des nouvelles du petit qui passe en CSO shetland, connectez-vous sur internet. www.ffe.com enregistre les résultats de tous les championnats en temps réel. Vous pouvez y sélectionner les listes de départ, les podiums ou les résultats à votre choix par club, département, région ou race. Un outil de référence précieux.

■ STATISTIQUES

Vous trouverez ci-après les statistiques des engagés par département, discipline et région.

Les statistiques globales montrent une progression des épreuves par équipes de l'ordre de 6 % et un recul des épreuves individuelles de l'ordre de 5 %.

C'était précisément l'objectif des tableaux de qualification.

■ TOP DEPARTEMENTS

Individuels :

Essonne,
Yvelines,
Seine-et-Marne,
Bouches-du-Rhône,
et Loire-Atlantique.

Équipes : Hauts de Seine,
Nord,
Val d'Oise,
Bouches-du-Rhône
et Isère.

Total : Hauts-de-Seine,
Essonne, Bouches-du-Rhône,
Yvelines et Seine-et-Marne.

■ TOP REGIONS

Individuels : Ile-de-France,
Normandie,
Rhône-Alpes,
Pays de la Loire
et Centre Val de Loire.

Équipes : Ile-de-France,
Rhône-Alpes,
Pays de la Loire,
entre Val de Loire
et Normandie.

Total : Ile-de-France,
Rhône-Alpes,
Normandie,
Pays de la Loire
et Centre Val de Loire.

■ RECORDS

Les épreuves individuelles les plus pléthoriques sont en CSO la D2, 461 engagés, et la A3, 269 engagés. Le record des équipes est

pour la coupe cross open, 74 équipes, soit 296 engagés environ, suivie de la coupe CSO D&E qui réunit 60 équipes.

■ CATEGORIES

On compte en tout 15 disciplines pour 76 titres de champion de France. Le CSO est la discipline phare avec environ 2000 engagés.

■ TELEVISION

Quatre équipes de télévision couvriront l'événement.

France 3 fera des reportages pour la région. Equidia envoie une équipe pour des reportages d'actualité et une autre équipe pour tourner un grand sujet de 52 minutes.

Les Films du Réveillon réalisent un reportage sur les quatre grandes races de poneys de sport.

■ PRESSE LOCALE

La couverture de la presse locale et régionale a été privilégiée.

Tous les journalistes signalés par les clubs qui sont déjà venus au service presse ont reçu les informations presse des championnats.

■ NOUVEAUTES

Le défilé des régions le dimanche soir devrait revêtir

l'allure d'une cérémonie d'ouverture.

Ce sera une grande première sur le site.

Il a fallu renoncer à la parade à poney en ville, pour des raisons de sécurité.

■ PAVOISAGE

Toute la ville de Lamotte est pavoisée aux couleurs des championnats.

Des artistes ont peint des poneys sur les vitrines, y compris sur celles des grandes surfaces.

■ ESPACE

Le Parc fait une centaine d'hectares.

Il est conseillé d'avoir des vélos.

De nouveaux parkings ont été aménagés de l'autre côté du Beuvron sur une grande plate-forme qui a été drainée et stabilisée.

■ BEUVRON

Le mot vient du latin Biber qui désigne un castor, animal buveur d'eau.

C'est la même famille que biberon.

C'est le même mot que Bièvre sous une autre forme.

La Vallée de la Bièvre est d'ailleurs appelée usuellement la Vallée des Castors.

Un nom créé pour des bâtisseurs qui savent jouer avec le courant.

	CSO	CCE	DNE	OI	TRIA	ATT	TOTAL INDIV.	RANG	COUPE CSO	CCE A	PMG	CARR.	VOLT.	POLO	CROSS EQUIPE			TOTAL ENGST	RANG	
															COUPE	TOTAL	RANG			
67 Bas Rhin	5	0	2	2	0	0	9	63	1	0	0	0	0	0	0	0	1	57	13	68
68 Haut Rhin	10	0	1	1	0	0	12	53	1	0	0	0	0	0	0	0	1	57	16	62
TOTAL ALSACE	15	0	3	3	0	0	21	21	2	0	0	0	0	0	0	0	2	20	29	22
24 Dordogne	0	2	0	0	0	0	2	76	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70	2	85
33 Gironde	6	12	0	0	0	0	18	41	3	1	0	0	0	0	0	6	10	13	58	28
40 Landes	5	0	0	0	0	0	5	69	0	1	0	0	0	0	0	0	1	57	9	72
47 Lot Et Garonne	0	0	0	0	0	0	0	81	0	0	0	2	0	0	0	0	2	50	8	73
64 Pyrenees Atlantiques	4	6	0	0	0	0	10	56	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70	10	71
TOTAL AQUITAINE	15	20	0	0	0	0	35	16	3	2	0	2	0	0	0	6	13	11	87	14
03 Allier	16	7	0	3	12	0	38	27	2	0	0	0	0	0	0	3	5	29	58	28
15 Cantal	8	0	0	0	0	2	10	56	1	0	1	0	0	0	0	0	2	50	18	59
43 Haute Loire	0	0	0	0	0	0	0	81	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70	0	90
63 Puy De Dome	14	1	0	0	0	1	16	46	1	0	0	0	0	0	0	0	1	57	20	56
TOTAL AUVERGNE	38	8	0	3	12	3	64	12	4	0	1	0	0	0	0	3	8	15	96	12
21 Cote D'Or	26	0	3	1	0	0	30	32	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70	30	45
58 Nièvre	5	2	0	0	0	0	7	65	0	1	0	2	0	0	0	0	3	42	19	58
71 Saone Et Loire	23	21	7	0	0	0	51	15	0	0	0	0	1	0	1	2	50	59	26	
89 Yonne	0	0	0	0	0	0	0	81	2	0	0	1	0	4	0	7	23	28	49	
TOTAL BOURGOGNE	54	23	10	1	0	0	88	11	2	1	0	3	1	4	1	12	12	136	11	
22 Cote D'Armor	19	0	12	3	0	0	34	30	0	0	0	1	0	0	2	3	42	46	35	
29 Finistere	29	2	10	3	0	0	44	25	3	0	1	1	0	2	1	8	19	76	20	
35 Ille Et Vilaine	8	1	1	0	0	0	10	56	0	0	5	0	0	0	0	5	29	30	45	
56 Morbihan	37	19	10	2	0	3	71	10	2	0	0	1	0	0	2	5	29	91	16	
TOTAL BRETAGNE	93	22	33	8	0	3	159	7	5	0	6	3	0	2	5	21	8	243	7	
18 Cher	22	3	0	0	0	0	25	35	0	0	2	0	0	0	2	4	37	41	37	
28 Eure Et Loir	40	4	0	1	0	0	45	23	7	0	0	0	0	0	1	8	19	77	19	
36 Indre	0	0	0	0	0	3	3	72	0	0	0	0	0	0	0	0	70	3	81	
37 Indre Et Loire	13	10	1	0	0	0	24	37	0	0	3	1	0	0	2	6	26	48	33	
41 Loir Et Cher	3	0	0	2	0	0	5	69	5	0	0	0	0	0	0	5	29	25	51	
45 Loiret	46	7	0	2	7	3	65	11	2	0	1	3	1	0	3	10	13	105	13	
TOTAL CENTRE VAL DE LOIRE	124	24	1	5	7	6	167	5	14	0	6	4	1	0	8	33	4	299	5	
08 Ardennes	4	5	3	0	0	0	12	53	1	0	0	0	0	0	2	3	42	24	53	
10 Aube	1	0	1	0	0	0	2	76	0	0	0	0	0	0	0	0	70	2	85	
51 Marne	11	2	5	0	0	0	18	41	0	0	0	0	0	0	1	1	57	22	54	
52 Haute Marne	5	0	0	0	0	0	5	69	0	0	0	0	0	0	0	0	70	5	78	
TOTAL CHAMPAGNE ARDENNES	21	7	9	0	0	0	37	15	1	0	0	0	0	0	3	4	18	53	16	
20 Corse	0	0	0	0	0	0	0	81	0	0	5	0	0	0	3	8	19	32	43	
TOTAL CORSE	0	0	0	0	0	0	0	22	0	0	5	0	0	0	3	8	15	32	21	
06 Alpes Maritimes	26	9	0	1	0	0	36	29	0	0	0	0	0	0	0	0	70	36	40	
83 Var	6	5	4	1	0	0	16	46	0	0	0	0	0	0	0	0	70	16	62	
TOTAL COTE D'AZUR	32	14	4	2	0	0	52	13	0	0	0	0	0	0	0	0	22	52	17	
25 Doubs	16	0	0	1	0	0	17	44	0	0	0	0	0	0	0	0	70	17	60	
39 Jura	16	0	0	0	0	0	16	46	0	0	0	0	0	0	0	0	70	16	62	
70 Haute Saone	0	0	0	0	0	0	0	81	0	2	0	0	0	0	0	2	50	8	73	
90 Territoire De Belfort	2	0	0	0	0	0	2	76	0	0	0	0	0	0	0	0	70	2	85	
TOTAL FRANCHE COMTE	34	0	0	1	0	0	35	16	0	2	0	0	0	0	0	2	20	43	20	
11 Aude	3	0	0	0	0	0	3	72	0	0	0	0	0	0	0	0	70	3	81	
30 Gard	4	5	0	0	0	1	10	56	2	1	1	1	0	0	1	6	26	34	41	
34 Herault	0	0	0	0	0	0	0	81	0	0	2	0	0	0	1	3	42	12	70	
48 Lozere	0	0	0	0	0	0	0	81	0	0	0	0	0	0	0	0	70	0	90	
66 Pyrenees Orientales	9	0	0	2	0	0	11	55	1	0	0	0	0	0	0	1	57	15	65	
TOTAL LANGUEDOC ROUSSILLON	16	5	0	2	0	1	24	20	3	1	3	1	0	0	2	10	14	64	15	
19 Correze	0	0	0	0	0	0	0	81	0	0	0	0	1	0	0	1	57	4	79	
23 Creuse	1	6	6	0	0	0	13	50	0	1	0	0	0	0	0	1	57	17	60	
87 Haute Vienne	6	14	1	0	0	0	21	39	0	1	0	0	0	0	1	2	50	29	48	
TOTAL LIMOUSIN	7	20	7	0	0	0	34	18	0	2	0	0	1	0	1	4	18	50	18	
54 MEURTHE & MOSELLE	0	0	0	0	0	0	0	81	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70	0	90
55 Meuse	0	0	0	0	0	0	0	81	0	0	0	0	0	0	0	0	70	0	90	
57 Moselle	13	0	0	2	0	0	15	49	0	0	2	0	0	0	2	4	37	31	44	
88 Vosges	10	0	0	0	0	0	10	56	0	0	1	0	0	0	0	1	57	14	66	
TOTAL LORRAINE	23	0	0	2	0	0	25	19	0	0	3	0	0	0	2	5	17	45	19	

	CSO	CCE	DNE	OI	TRIA	ATT	TOTAL	RANG	COUPE CSO	CCE A	PMG	CARR.	VOLT.	POLO	COUPE TOTAL			RANG	TOTAL ENGGT	RANG
	INDIV.														CROSS EQUIPE					
09 Ariège	0	0	0	0	0	0	0	81	0	0	0	0	2	0	0	2	50	8	73	
12 Aveyron	2	0	0	1	0	0	3	72	0	0	0	0	0	0	0	0	70	3	81	
31 Haute Garonne	8	26	7	1	0	0	42	26	0	0	0	2	0	0	1	3	42	54	31	
32 Gers	4	6	0	0	0	0	10	56	1	0	0	0	0	0	0	1	57	14	66	
46 Lot	0	0	0	0	0	0	0	81	0	0	2	0	1	0	2	5	29	20	56	
65 Hautes Pyrénées	10	2	0	1	0	0	13	50	0	0	0	0	0	0	0	0	70	13	68	
81 Tarn	16	25	5	0	0	3	49	17	0	0	0	1	0	0	2	3	42	61	25	
82 Tarn Et Garonne	1	0	0	0	0	0	1	80	0	0	0	0	0	0	0	0	70	1	89	
TOTAL MIDI PYRENEES	41	59	12	3	0	3	118	9	1	0	2	3	3	0	5	14	10	174	10	
59 Nord	22	1	19	3	0	6	51	15	2	0	17	3	1	0	3	26	2	155	7	
62 Pas De Calais	45	0	0	5	0	9	59	13	0	0	0	0	0	0	1	1	57	63	24	
TOTAL NORD	67	1	19	8	0	15	110	10	2	0	17	3	1	0	4	27	7	218	9	
14 Calvados	36	4	2	4	0	0	46	22	3	0	0	1	0	1	3	8	19	78	18	
27 Eure	37	3	0	5	2	1	48	19	3	0	7	0	0	0	2	12	11	96	14	
50 Manche	18	0	1	1	0	0	20	40	2	0	0	0	0	0	0	2	50	28	49	
61 Orne	23	2	2	2	0	0	29	33	6	0	0	0	0	0	0	6	26	53	32	
76 Seine Maritime	58	3	10	3	0	4	78	8	3	0	0	0	0	0	1	4	37	94	15	
TOTAL NORMANDIE	172	12	15	15	2	5	221	2	17	0	7	1	0	1	6	32	5	349	3	
75 Paris	24	0	0	1	0	0	25	35	3	2	0	0	0	3	2	10	13	65	22	
77 Seine Et Marne	87	0	17	3	0	9	116	3	4	0	1	2	6	0	0	13	10	168	5	
78 Yvelines	115	14	1	7	0	0	137	2	3	1	2	1	1	0	2	10	13	177	4	
91 Essonne	78	28	21	12	1	0	140	1	2	2	6	1	0	1	3	15	7	200	2	
92 Hauts De Seine	60	17	3	1	0	0	81	6	9	9	5	1	2	7	9	42	1	249	1	
93 Seine Saint Denis	13	12	0	1	0	0	26	34	1	2	0	0	5	0	2	10	13	66	21	
94 Val De Marne	24	14	8	1	0	1	48	19	6	0	5	1	1	0	3	16	6	112	11	
95 Val D'Oise	41	8	6	4	4	2	65	11	6	2	0	7	0	4	4	23	3	157	6	
TOTAL ÎLE DE FRANCE	442	93	56	30	5	12	638	1	34	18	19	13	15	15	25	139	1	1194	1	
44 Loire Atlantique	38	54	0	0	0	0	92	5	2	6	3	0	0	0	3	14	8	148	8	
49 Maine Et Loire	30	16	2	3	1	0	52	14	1	3	8	1	0	0	1	14	8	108	12	
53 Mayenne	2	1	0	0	0	0	3	72	0	0	0	0	0	0	0	0	70	3	81	
72 Sarthe	8	10	0	0	0	0	18	41	1	1	0	0	0	0	2	4	37	34	41	
85 Vendée	7	1	0	2	0	0	10	56	0	0	2	2	0	0	1	5	29	30	45	
TOTAL PAYS DE LA LOIRE	85	82	2	5	1	0	175	4	4	10	13	3	0	0	7	37	3	323	4	
02 Aisne	4	0	0	3	0	0	7	65	0	0	0	0	0	0	0	0	70	7	76	
60 Oise	43	23	4	6	0	5	81	6	2	1	2	2	0	4	1	12	11	129	9	
80 Somme	25	7	15	3	0	22	72	9	0	0	0	1	1	0	1	3	42	84	17	
TOTAL PICARDIE	72	30	19	12	0	27	160	6	2	1	2	3	1	4	2	15	9	220	8	
16 Charente	0	0	0	0	0	0	0	81	0	0	0	0	0	0	0	0	70	0	90	
17 Charente Maritime	19	13	0	1	0	0	33	31	0	0	1	0	0	0	0	1	57	37	39	
79 Deux Sevres	0	0	0	0	0	0	0	81	0	0	1	0	0	0	0	1	57	4	79	
86 Vienne	0	4	0	3	0	0	7	65	3	0	4	2	0	0	1	10	13	47	34	
TOTAL POITOU CHARENTE	19	17	0	4	0	0	40	14	3	0	6	2	0	0	1	12	12	88	13	
04 Alpes Haute Provence	0	0	0	0	0	0	0	81	0	0	0	0	0	0	0	0	70	0	90	
05 Hautes Alpes	1	0	0	0	8	0	9	63	2	0	0	2	0	0	0	4	37	25	51	
13 Bouches Du Rhone	68	17	11	9	1	5	111	4	1	1	18	0	0	0	2	22	4	199	3	
84 Vaucluse	10	17	7	3	0	1	38	27	2	0	1	1	0	0	1	5	29	58	28	
TOTAL PROVENCE	79	34	18	12	9	6	158	8	5	1	19	3	0	0	3	31	6	282	6	
01 Ain	20	0	1	0	0	1	22	38	0	0	0	0	0	0	0	0	70	22	54	
07 Ardeche	6	6	0	1	0	0	13	50	2	1	0	1	0	2	1	7	23	41	37	
26 Drome	12	16	13	4	0	2	47	21	1	0	2	0	0	0	0	3	42	59	26	
38 Isere	35	7	5	2	0	0	49	17	5	2	8	1	2	0	2	20	5	129	9	
42 Loire	31	0	0	2	0	12	45	23	2	0	0	1	0	0	2	5	29	65	22	
69 Rhone	14	0	2	1	0	0	17	44	1	0	2	0	0	0	4	7	23	45	36	
73 Savoie	5	0	0	1	0	0	6	68	0	0	0	0	0	0	0	0	70	6	77	
74 Haute Savoie	2	0	0	0	0	0	2	76	0	0	0	0	0	0	0	0	70	2	85	
TOTAL RHONE ALPES	125	29	21	11	0	15	201	3	11	3	12	3	2	2	9	42	2	369	2	
TOTAL CLUBS	1574	500	229	127	36	96	2562		113	41	121	47	25	28	96	471		4446		
97 D.O.M.	0	0	0	0	0	0	0		2	0	0	1	0	0	0	3		12		
99 Individuels	114	12	12	4	0	0	142		0	0	0	0	0	0	0	0		142		
TOTAL GÉNÉRAL	1688	512	241	131	36	96	2704		115	41	121	48	25	28	96	474		4600		

CONTACTER LA FFE

COORDONNEES

REFERENCE

■ FFE BOULOGNE

Le Quintet Bat E. 81 av E Vaillant
92517 Boulogne Cedex
Standard 01 58 17 58 17
Fax Présidence 01 58 17 58 00
Fax DTN 01 58 17 58 53
Fax GICE 01 58 17 58 45
Minitel GICE 3615 FFECOMPET

■ FFE PARIS

9 bd Macdonald. 75019 Paris
Vie Fédérale 01 53 26 15 04
Fax Vie Fédérale 01 53 26 15 88
FFE Tourisme 01 53 26 15 50
Fax FFE Tourisme 01 53 26 15 51

■ FFE CLUB

Parc Equestre. 41600 Lamotte
Standard cavaliers 02 54 94 46 00
Fax direction 02 54 94 46 10
Fax adhésions
licences 02 54 94 46 20
Fax compétition
CLUB 02 54 94 46 30
Fax formation 02 54 94 46 40

■ SIF

Minitel 3614 FFE et 3615 FFE
14490 Litteau. T 02 31 51 21 10
Internet : www.ffe.com

■ ADRESSES UTILES

Assureur Poney et Cheval
Generali France Assurances Cabinet
PEZANT, 25 quai de la Londe
BP 3032
14017 Caen cedex
T 02 31 06 11 60 F 02 31 94 24 74

Assureur Tourisme
AXA Assurances CCGA,
135 Rue des Stations 59800 Lille
T 03 20 15 17 17 F 03 20 54 55 44

Service Juridique, Fiscal & Social
GHN Parc équestre, 41600 Lamotte
T 02 54 83 02 02 F 02 54 83 02 03

**Comité National des Ecoles
Françaises d'Équitation**
Parc équestre 41600 Lamotte
T 02 54 94 46 21 F 02 54 94 46 51

Enregistrement des Equidés
SIRE, BP3
19231 Arnac Pompadour cedex
T 05 55 73 83 83 F 05 55 73 94 83



Le journal des passionnés de l'équitation de pleine nature

Rendevous, stages, rallyes, TRIC, Equirando, sauvegarde des chemins, protection de l'environnement.

OFFRE EXCEPTIONNELLE
4 Numéros + 1 Hors série pour 80 F

Le Hors série Cheval Nature 2001, l'Officiel du Tourisme Équestre indispensable pour préparer vos week-ends et les vacances à cheval ou en roulotte.

BULLETIN D'ABONNEMENT
À découper ou à photocopier et à retourner avec votre chèque à l'ordre du CNTT, 9 bd Macdonald 75019 Paris

Nom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____

COMITÉ NATIONAL DE TOURISME ÉQUESTRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION

TABLEAUX DE BORD

STATISTIQUES

REFERENCE

AQUITAINE, NORD ET ILE DE FRANCE DEPASSENT LES 100%



Au 15 juin, 5 régions et 43 départements avaient dépassé leur total de licences 2000

■ DECODAGE

Valeur absolue.
Les deux 1^{er} colonnes, Licences 2001, donnent le rang par rapport au nombre

de licences distribuées au 15 juin.
Valeur relative.
Les deux suivantes, Taux de Renouvellement, donnent la proportion de licences 2001 par rapport au total 2000.

■ TOP DEPARTEMENTS

Valeur absolue
1. Yvelines, 16 896
2. Nord, 16 336
3. Seine et Marne, 13 933

Valeur relative
1. DOM, 123,28 %
2. Vosges, 117,98 %
3. Loire, 111,89 %

■ TOP REGIONS

Valeur absolue
1. Ile de France, 74 522
2. Rhone Alpes, 35 898
3. Normandie, 27 127

Valeur relative

1. Lorraine, 104,98 %
2. Poitou Charente, 103,38 %
3. Ile de France, 101,73 %

LES ADHERENTS DE LA FFE AU 15 JUIN

CATÉGORIE	NOMBRE	POURCENTAGE
CLAF	1 227	23%
CLAG	2 311	43%
ORAF	1 214	23%
ORAG	636	12%
Clubs (CLAG + CLAF)	3 538	66%
Organisateurs (ORAG + ORAF)	1 850	34%
Associations (CLAF + ORAF)	2 441	45%
Non Associatifs (CLAG + ORAG)	2 947	55%
TOTAL	5 388	100%

DPT	NOM	LICENCES 2001		TAUX DE RNVT		LICENCES 2000
		RANG	TOTAL	RANG	%	
67	Bas Rhin	10	8 148	53	98,67%	8 258
68	Haut Rhin	42	4 062	74	94,91%	4 280
TOTAL ALSACE		15	12 210	17	97,38%	12 538
24	Dordogne	60	2 711	11	108,01%	2 510
33	Gironde	6	9 870	51	98,88%	9 982
40	Landes	76	1 918	33	101,43%	1 891
47	Lot & Garonne	68	2 168	14	105,65%	2 052
64	Pyrenees Atlantiques	39	4 329	41	100,12%	4 324
TOTAL AQUITAINE		6	20 996	4	101,14%	20 759
03	Allier	69	2 133	96	72,01%	2 962
15	Cantal	83	1 500	27	102,67%	1 461
43	Haute Loire	88	1 426	66	96,29%	1 481
63	Puy de Dome	47	3 723	38	100,51%	3 704
TOTAL AUVERGNE		19	8 782	22	91,40%	9 608
21	Cote D'Or	38	4 454	47	99,35%	4 483
58	Nievre	92	1 256	92	86,26%	1 456
71	Saone & Loire	48	3 573	75	94,72%	3 772
89	Yonne	62	2 680	93	85,68%	3 128
TOTAL BOURGOGNE		16	11 963	21	93,18%	12 839
22	Cote d'Armor	45	3 750	23	102,94%	3 643
29	Finistere	21	5 828	40	100,34%	5 808
35	Ile Et Vilaine	24	5 283	49	99,34%	5 318
56	Morbihan	33	4 733	85	90,74%	5 216
TOTAL BRETAGNE		8	19 594	11	98,04%	19 985
18	Cher	61	2 689	42	100,07%	2 687
28	Eure & Loir	53	3 221	46	99,60%	3 234
36	Indre	71	2 092	52	98,77%	2 118
37	Indre & Loire	31	4 770	64	96,52%	4 942
41	Loir & Cher	64	2 543	77	94,32%	2 696
45	Loiret	27	5 158	59	97,05%	5 315
TOTAL CENTRE VAL DE LOIRE		7	20 473	16	97,53%	20 992
08	Ardennes	77	1 870	29	102,30%	1 828
10	Aube	75	1 950	20	103,83%	1 878
51	Marne	41	4 091	88	89,68%	4 562
52	Haute Marne	79	1 615	9	108,53%	1 488
TOTAL CHAMPAGNE ARDENNES		17	9 526	15	97,64%	9 756
20	Corse	74	1 985	45	99,80%	1 989
TOTAL CORSE		22	1 985	6	99,80%	1 989
06	Alpes Maritimes	34	4 723	28	102,36%	4 614
83	Var	35	4 601	86	90,34%	5 093
TOTAL COTE D'AZUR		18	9 324	18	96,05%	9 707
25	Doubs	52	3 342	30	102,20%	3 270
39	Jura	82	1 553	87	90,08%	1 724
70	Haute Saone	81	1 554	84	92,50%	1 680
90	Territoire de Belfort	93	1 171	12	107,73%	1 087
TOTAL FRANCHE COMTE		20	7 620	10	98,18%	7 761
11	Aude	72	2 089	70	95,43%	2 189
30	Gard	25	5 207	32	101,74%	5 118
34	Herault	20	6 156	25	102,86%	5 985
48	Lozere	98	666	94	84,20%	791
66	Pyrenees Orientales	65	2 500	80	93,98%	2 680
TOTAL LANGUEDOC ROUSSILLON		11	16 618	7	99,25%	16 743
19	Correze	67	2 276	63	96,52%	2 358
23	Creuse	97	746	89	89,66%	832
87	Haute Vienne	63	2 601	16	104,37%	2 492
TOTAL LIMOUSIN		21	5 623	8	98,96%	5 682
54	Meurthe & Moselle	23	5 432	62	96,86%	5 608
55	Meuse	90	1 366	58	97,22%	1 405
57	Moselle	19	6 157	8	108,70%	5 664
88	Vosges	54	3 202	2	117,98%	2 714
TOTAL LORRAINE		13	16 157	1	104,98%	15 391

DPT	NOM	LICENCES 2001		TAUX DE RNVT		LICENCES 2000
		RANG	TOTAL	RANG	%	
09	Ariege	96	1 020	91	87,33%	1 168
12	Aveyron	78	1 688	73	94,99%	1 777
31	Haute Garonne	18	6 529	72	95,20%	6 858
32	Gers	86	1 449	76	94,58%	1 532
46	Lot	94	1 162	55	97,57%	1 191
65	Hautes Pyrenees	80	1 600	35	101,14%	1 582
81	Tarn	56	3 018	18	104,18%	2 897
82	Tarn & Garonne	85	1 473	6	109,19%	1 349
TOTAL MIDI PYRENEES		10	17 939	14	97,74%	18 354
59	Nord	2	16 336	24	102,86%	15 882
62	Pas de Calais	12	7 790	61	96,89%	8 040
TOTAL NORD		4	24 126	5	100,85%	23 922
14	Calvados	30	4 912	90	88,35%	5 560
27	Eure	15	6 897	83	93,01%	7 415
50	Manche	44	3 788	54	97,58%	3 882
61	Orne	55	3 143	39	100,51%	3 127
76	Seine Maritime	9	8 387	69	95,46%	8 786
TOTAL NORMANDIE		3	27 127	19	94,29%	28 770
75	Paris	17	6 757	15	104,87%	6 443
77	Seine & Marne	3	13 933	44	99,96%	13 938
78	Yvelines	1	16 896	13	107,05%	15 784
91	Essonne	4	12 139	26	102,79%	11 810
92	Hauts de Seine	7	9 573	43	100,01%	9 572
93	Seine Saint Denis	66	2 301	79	94,07%	2 446
94	Val de Marne	28	5 125	22	103,54%	4 950
95	Val d'Oise	11	7 798	81	93,83%	8 311
TOTAL PARIS ILE DE FRANCE		1	74 522	3	101,73%	73 254
44	Loire Atlantique	13	7 758	68	95,81%	8 097
49	Maine & Loire	26	5 189	36	100,93%	5 141
53	Mayenne	87	1 440	50	99,17%	1 452
72	Sarthe	51	3 427	56	97,52%	3 514
85	Vendee	49	3 542	19	104,15%	3 401
TOTAL PAYS DE LA LOIRE		5	21 356	9	98,85%	21 605
02	Aisne	29	4 947	37	100,79%	4 908
60	Oise	8	8 704	82	93,21%	9 338
80	Somme	36	4 584	17	104,18%	4 400
TOTAL PICARDIE		9	18 235	13	97,80%	18 646
16	Charente	57	2 993	7	108,99%	2 746
17	Charente Maritime	32	4 754	10	108,44%	4 384
79	Deux Sevres	59	2 728	48	99,34%	2 746
86	Vienne	58	2 751	78	94,28%	2 918
TOTAL POITOU CHARENTE		14	13 226	2	103,38%	12 794
04	Alpes Haute Provence	89	1 413	21	103,82%	1 361
05	Hautes Alpes	95	1 160	31	102,11%	1 136
13	Bouches du Rhone	5	9 896	71	95,36%	10 377
84	Vaucluse	43	3 967	34	101,25%	3 918
TOTAL PROVENCE		12	16 436	12	97,88%	16 792
01	Ain	22	5 722	5	110,48%	5 179
07	Ardeche	70	2 113	67	95,87%	2 204
26	Drome	46	3 730	60	97,01%	3 845
38	Isere	16	6 854	97	68,93%	9 943
42	Loire	37	4 516	3	111,89%	4 036
69	Rhone	14	7 413	57	97,50%	7 603
73	Savoie	73	2 083	4	110,62%	1 883
74	Haute Savoie	50	3 467	65	96,47%	3 594
TOTAL RHONE ALPES		2	35 898	20	93,76%	38 287
97	D.O.M.	40	4 099	1	123,28%	3 325
98	Nouvelle Calédonie	84	1 482	95	72,58%	2 042
99	Etranger	91	1 301	98	31,08%	4 186
TOTAL GENERAL			416618		97,86%	425727

SAUT D'OBSTACLES

Arrêté au 30/05/2001

- 1 Ludger Beerbaum, ALL, 2445
 2 Willi Mellinger, SUI, 2178
 3 Lars Nieberg, ALL, 2002
 4 Jeroen Dubbeldam, HOL, 1900
 5 Markus Fuchs, SUI, 1851
 6 Rodrigo Pessoa, BRE, 1817
 7 Ludo Philippaerts, BEL, 1765
 8 Michael Whitaker, GBR, 1670

- 9 Jos Lansink, BEL, 1664
 10 Hugo Simon, AUT, 1585

- 16 Alexandra Ledermann, FRA, 1086
 23 Thierry Pomel, FRA, 875
 25 Hervé Godignon, FRA, 850
 25 Eric Navet, FRA, 850
 38 Edouard Couperie, FRA, 681
 50 Michel Hécart, FRA, 540
 57 Hubert Bourdy, FRA, 515

- 61 Philippe Rozier, FRA, 501
 70 Michel Robert, FRA, 463
 76 Jacques Bonnet, FRA, 436

DRESSAGE

Arrêté au 30/05/2001

- 1 Ulla Salzgeber, ALL, 78.796
 2 Isabell Werth, ALL, 78.122
 3 Anky Van Grunsven, HOL, 77.261
 4 Nadine Capellmann, ALL, 76.357

- 5 Heike Kemmer, ALL, 75.303
 6 G. Rothenberger-Gordijn, HOL, 74.916
 7 Lone Jørgensen, DAN, 74.649
 8 Lars Petersen, DAN, 74.366
 9 Rudolf Zeilinger, ALL, 74.251
 10 Michael Klimke, ALL, 72.929

- 30 Margit Otto-Crépin, FRA, 68.629
 38 Marietta Almasy, FRA, 67.585
 46 Michel Assouline, FRA, 65.570

SESSIONS BAP

2001

CALENDRIER

Les dossiers de candidature doivent être demandés à FFE CLUB. Ces dos-

siers doivent être retournés à FFE CLUB au plus tard 15 jours avant la

date de l'examen. Les candidats dont les dossiers sont complets reçoivent

une convocation environ une semaine avant la date de l'examen.

DATES	RÉGION ORGANISATRICE	LIEU DE LA SESSION	CANDIDATS
Ma 28 août	Limousin Pascale Lejeune 05 55 30 78 26	Poney Club Ecuries du Masgeliér 23240 Le Grand Bourg 05 55 80 46 10	De la région : 10 Hors région : 5
Ma 28 août	Normandie Patricia Voeltzel 02 32 55 77 03	SHUC 19 rue de la Folie 14280 Caen 02 31 44 58 88	De la région : 15 Hors région : illimité
Sa 1 septembre	Midi Pyrénées Gildas Lotte 05 63 42 06 45	Poney Club de Vigoulet. 31320 Vigoulet 05 61 73 42 05	De la région : 12 Hors région : 4
Me 12 et Je 13 septembre	Picardie Daniel Lefevre 03 22 95 00 00	International Club du Lys Rond Point du Grand Cerf 60260 Lamorlaye 03 44 21 41 12	De la région : 2 Hors région : 8
Ma 25 et Me 26 septembre	Nord Pas de Calais Edith Cuvelier 03 20 78 68 36	Poney Club des 3 Dés. Rond Point des Acacias 59790 Ronchin 02 30 67 04 95	De la région : 12 Hors région : 0
Me 19 et Je 20 décembre	Pays de Loire Sophie Normand 02 40 46 02 13	Poney Club Salantine Houssay 44800 Saint Herblain 02 40 46 02 13	De la région : 15 Hors région : 0
Je 20 décembre	Normandie Patricia Voeltzel 02 32 55 77 03	Poney Club d'Agon Coutainville Charrière du Commerce 50230 Agon Coutainville 02 33 47 00 42	De la région : 15 Hors région : illimité

DIPLOME UNIVERSITAIRE DE GESTION DES ORGANISATIONS SPORTIVES

- cours par correspondance (durée 2 ans)
- accessible avec Bac, B.E ou validation d'acquis

- prise en charge financière possible par l'organisme collecteur de l'employeur
- public : dirigeants et responsables administratifs et techniques et clubs sportifs
- **inscriptions** : (joindre une enveloppe timbrée à 6,70 F)

UFRAPS de Lyon - DUGOS - 27-29 bd du 11 novembre 1918
 69622 VILLEURBANNE CEDEX
 ou en ligne sur : www.FCsport.com

UNE BANQUE D'IMAGES EXCEPTIONNELLES

www.psvphoto.com

52 rue de la Ferté-Maccharin
 77300 St Martin en Brie
 Tél : 01 60 46 22 22
 Fax : 01 60 46 22 06
 Email : psvphoto@club-internet.fr

Disc	Date	Lieu	Catégorie
ATT	02-05 août	Clermont (BEL)	CAI-B 1-2-4/CAIP-B 4
ATT	15-19 août	Riesenbeck (ALL)	CH-M-A 2/CAI-A 2-4
ATT	25-26 août	Biblis (ALL)	CAI-B 4
CCE	01-05 août	Sandillon (FRA)	CIC**/*
CCE	04-05 août	Falkenberg (SUE)	CIC*
CCE	04-05 août	Galisteo, NM (EU)	CIC**/*
CCE	04-05 août	Gatcombe (GB)	CIC***
CCE	08-12 août	Wadsworth, IL (EU)	CH-N-Am-YR-C/S/D/CCI/J*
CCE	10-12 août	Kreuth (ALL)	CCI**
CCE	10-12 août	Pardubice (CZE)	CIC*
CCE	15-19 août	Moscow (RUS)	CCI**
CCE	17-18 août	Martinvast (FRA)	CIC**/*
CCE	17-19 août	Brunthal-Riedhausen (ALL)	CIC**
CCE	17-19 août	Emmersweiler (ALL)	CIC*
CCE	18-19 août	Thirlestane Castle (GB)	CIC**/*/*
CCE	23-26 août	Blair Castle (GB)	CCI**/*
CCE	24-26 août	Jackson, WY (EU)	CIC**/*
CCE	24-26 août	Ribersberg, Malmö (SUE)	CIC***
CCE	24-26 août	Walldorf (ALL)	CH-EU-J-C
CCE	25-26 août	Scarvagh House (IRL)	CIC**/*/*
CCE	25-26 août	Woorloo (AUS)	CIC**/*
CCE	26-27 août	Henbury Hall (GB)	CIC**
CCE	30 août-02 sept	Burghley (GB)	CCI**/*
CCE	31 août-02 sept	Glen Dro, Jarratt, ON (CAN)	CCI*
CCE	31 août-02 sept	Lexington, KY (EU)	CIC**/*
CCE	31 août-02 sept	Unterbeuern/Obb (ALL)	CIC**
CSO	02-05 août	Budapest (HON)	CSI0***-W
CSO	02-05 août	Hachenburg (ALL)	CSI-A
CSO	02-05 août	Redefin (ALL)	CSI-A
CSO	03-05 août	Dinard (FRA)	CSI-B
CSO	03-05 août	Homburg/Dhm (ALL)	CSIYJ-A
CSO	03-05 août	Minsk (BLR)	CSI0**
CSO	03-05 août	Senningerberg (LUX)	CSI-C
CSO	03-05 août	Souillac (FRA)	CSI-C
CSO	04-05 août	Silgala (LIT)	CSICH-A
CSO	05-05 août	Caboorture (AUS)	CSI-W
CSO	07-12 août	Wadsworth, IL (EU)	CH-N-Am-YR-S/D/IC/CSU
CSO	08-12 août	Dublin (IRL)	CSI0****
CSO	09-12 août	Bratislava (SVK)	CSI0***-W
CSO	10-12 août	Chalais (FRA)	CSI-C/CSIJ-A/CSICH-B
CSO	10-12 août	Copenhagen (DAN)	CSIPA/CSIYJ-C
CSO	10-12 août	Gera (ALL)	CSI-A
CSO	10-12 août	Schrans-Tschagguns (AUT)	CSI-C
CSO	10-12 août	St Die (FRA)	CSI-C
CSO	10-15 août	Saintes (BEL)	CSIYJPCh-A
CSO	10-16 août	Vigo (ESP)	CSI-A
CSO	15-19 août	Piatra Neamt (ROM) Balkan	CH-S/D

Disc	Date	Lieu	Catégorie
CSO	16-16 août	Brisbane (AUS)	CSI-W
CSO	16-19 août	Bad-Hönningen (ALL)	CSI-A (femmes)
CSO	16-19 août	Milstreet (IRL)	CSI-B
CSO	17-19 août	Auvers (FRA)	CSI-C/CSIJ-B/CSIP-A
CSO	17-19 août	Cervia (ITA)	CSI-C
CSO	17-19 août	Valkenswaard (HOL)	CSI-A
CSO	19-20 août	Babelna (HON)	CSI-C
CSO	21-26 août	Gijón (ESP)	CSI0****
CSO	23-25 août	Den Haag (HOL)	CSI-A
CSO	23-26 août	Hickstead (The Derby) (GB)	CSI-A
CSO	24-26 août	Auvers (FRA)	CSI-C/CSIJ-A/CSIJCh-B
CSO	24-26 août	Balve (ALL)	CSI-A
CSO	24-26 août	Catania (ITA)	CSI-A
CSO	24-26 août	Fliers (FRA)	CSI-B
CSO	24-26 août	Moorsele (BEL)	CSIYJP-A
CSO	24-26 août	Nuemen (HOL)	CSIY-B
CSO	24-26 août	Preterea (RSA)	CSI-W
CSO	29-02 sept	Caracas (VEN)	CH-S-Am-YR-J-Ch-S
CSO	29-02 sept	Moscow (RUS)	CSI-W/CCI-W
CSO	30-02 sept	Rotterdam (HOL)	CSI0****/CCI****
CSO	31-31 août	Bridgehampton, NY (EU)	CSI-W
CSO	31 août-02 sept	Albena (BUL)	CSI-C
CSO	31 août-02 sept	Chantilly (FRA)	CSI-A ou B +
CSO	31 août-02 sept	Como (ITA)	CSI-B/C
CSO	31 août-02 sept	Penina (POR)	CSI-B
CSO	31 août-02 sept	Pontedera (ITA)	CSI-C
DRE	07-12 août	Wadsworth, IL (EU)	CH-N-Am-YR-D/S/C
DRE	10-12 août	Verden (ALL)	CH-EU-D/
			CH-M-Y-chevaux-D
DRE	15-19 août	Piatra Neamt (ROM) Balkan	CH-S/D
DRE	23-26 août	Hickstead (RHS) (GB)	CCI0**
DRE	23-26 août	Komanovo (RUS)	CCI****
DRE	24-26 août	Marianske Lazne (CZE)	CCI****
DRE	29 août-02 sept	Moscow (RUS)	CCI-W/CSI-W
DRE	30 août-02 sept	Rotterdam (HOL)	CCI****/CSI0****
END	04-04 août	Hadeland (120 km) (NOR)	CEI-B
END	11-11 août	Hauteville Lompnes (130 km) (FRA)	CEI-B
END	11-11 août	Hofmeyr (160 km) (RSA)	CEI-A
END	14-15 août	Landvisau (2x100 km) (FRA)	CEI-A
END	14-16 août	Wicklow Hills (IRL)	CEI-A
END	18-18 août	Göttingen (160 km/120-80 km) (ALL)	CEI-A/CEI-B
END	18-18 août	Visconde de Maua (BRE)	CEI-B
END	25-25 août	South Woodstock, Vermont (EU)	CH-Pan Am. E
END	25-25 août	Yorkshire, White Rose (160 km) (GB)	CEI-A
END	25-26 août	South Burnett (AUS)	CEI-A
VOL	09-12 août	Poznan (POL)	CH-EU-V
VOL	31 août-02 sept	Malmö (SUE)	CVI**

Le calendrier des courses officielles se trouve dans le BO CLUB 5e CAT publié en fin de REF.

La participation à une course d'entraînement est obligatoire avant d'avoir le droit de participer à une course officielle.

Les entraînements sont ouverts aux PS ou SF.

Renseignements

ACCAF 01 53 75 25 60.

DATE	RÉGION	HIPPODROME
1er août	Aquitaine	La Teste de Buch
2 août	Normandie	Granville (Dragery)
3 août	Bretagne	Plouere sur Rance
8 août	Normandie	Deauville
10 août	Limousin	Pompador
18 août	Provence Côte d'Azur	Salon de Provence
21 août	Pays de Loire	Senonne Pouancé
23 août	Rhône-Alpes	Lyon Parilly
25 août	Languedoc-Roussillon	Nîmes

LES RÉGLEMENTS DNSE 2000 MODIFIÉS PAR LES PUBLICATIONS AU BO GICE HEBDOMADAIRE RÉGISSENT LES CONCOURS GICE. SEUL LE BO GICE A FORCE RÉGLEMENTAIRE POUR LES CONCOURS À GESTION GICE.

Disc	Début	Région Département Lieu	Catégories	Organisateur	N°	Closure
AT	5 août	Poitou-Charentes 17 DAMPIERRE/BOUATONNE	N 2		200117030	Prévis.
AT	5 août	Normandie 50 ST SAUVEUR LE VICOMTE	E	M. Joël BLESTEL Les Bergeries - 50390 ST SAUVEUR LE VICOMTE Tél : 02.33.41.74.14 / Fax : 02.33.41.34.34	200150100	24 juil
AT	5 août	Champagne-Ardenne 51 CHALONS EN CHAMPAGNE	E	M. Guy GAUTRON 10 rue Franklin Roosevelt - 51220 CORMICY Tél : 03.26.61.52.04 / Fax : Idem	200151033	24 juil
AT	5 août	Normandie 61 CHATEAU DE CARROUGES	E		200161037	Prévis.
AT	5 août	Alsace 67 SEEBACH	E, N2	M. Charles RÖTT 17rte de Wissembourg - 67160 SEEBACH Tél : 03.88.94.72.29 / 03.88.54.60.77 Fax : 03.88.94.83.25	200167010	24 juil
AT	12 août	Auvergne 03 ST BONNET DE TRONCAIS	N 2		200103016	Prévis.
AT	12 août	Normandie 50 SAINT LO	E		200150102	Prévis.
AT	19 août	Nord 59 WALLERS	N 2		200159001	Prévis.
AT	26 août	Rhône-Alpes 38 AUTRANS	N 2		200138009	Prévis.
CE	5 août	Bretagne 56 CAUDAN	E labellisé, R	M. ROUXEL Poney Club de Caudan - 29300 KERVIEC Tél : 02.97.81.01.76	200156011	24 juil
CE	12 août	Poitou-Charentes 16 COGNAC	E labellisé, R	Mme Chantal CHAUMET C.E. de Cognac Les Écuries de Bousac 16370 CHERVES RICHEMONT, Tél : 05.45.83.15.10 Fax : 05.45.83.09.82	200116023	31 juil
CE	12 août	Champagne-Ardenne 51 CHALONS EN CHAMPAGNE	E, R	M. SOUVESTRE - 51400 MOURMELON LE GRAND Tél : 03.26.63.91.07 / Fax : 03.26.63.91.07	200151006	31 juil
CE	12 août	Pays de la Loire 85 MOUTIERS LES MALCHAITS	E, R	Jenny RABANAL SHY Les Terres Noires - 85000 LA ROCHE SUR YON Tél : 02.51.05.38.34 / Fax : 02.51.36.10.88	200185003	31 juil
CE	17 août	Champagne-Ardenne 51 MOURMELON LE GRAND	E labellisé	Adj. SOUVESTRE C.E.M. de Mourmelon - 51400 MOURMELON Tél : 03.26.63.91.07 / Fax : Idem	200151020	07 août
CE	16 août	Picardie 60 TRIE CHATEAU	R	M. Pierre SYLVESTRE rte de la Folie C.E. des Templiers - 80590 TRIE CHATEAU Tél : 02.32.55.58.98	200160040	14 août
DR	5 août	Auvergne 15 MAURIAC LE VIGEAN	R 2		200115011	Prévis.
DR	5 août	Picardie 80 AMIENS DURY	N 1		200180001	Prévis.
DR	19 août	Picardie 60 COMPIEGNE	N 1		200160001	Prévis.
SO	1 août	Normandie NOTRE DAME D'ESTREES	E	M. VILAUULT Notre Dame d'Estrees - 14340 CAMBREMER Tél : 02.31.63.13.03 / 06.08.28.90.99 Fax : 02.31.63.43.76	200114041	17 juil
SO	1 août	Normandie 50 LES PIEUX	D, R		200150051	Prévis.
SO	1 août	Rhône-Alpes 69 ARNAS VILLEFRANCHE S/S	E		200169028	Prévis.
SO	3 août	Poitou-Charentes 17 ST PALAIS IMER ROYAN	E, H	C.E. Maine Gaudin - 17420 SAINT PALAIS SUR MER Tél : 05.46.23.11.44 / Fax : 05.46.23.73.39	200117044	24 juil
SO	3 août	Lorraine 88 VITTEL C.I.R.	E	SOCIETE HIPPIQUE FRANCAISE 16 avenue de La Bourdonnais 75007 PARIS / Tél : 01.53.59.31.36 / Fax : 01.53.59.31.30	200188024	17 juil
SO	4 août	Picardie 60 COMPIEGNE C.I.R.	E	SOCIETE HIPPIQUE FRANCAISE 16 avenue de La Bourdonnais - 75007 PARIS Tél : 01.53.59.31.36 / Fax : 01.53.59.31.30	200160059	24 juil
SO	4 août	Rhône-Alpes 74 ANNECY LE VIEUX	D, R	Mmes A.GRUGEON ou D.CHARIGUIONE 7 Allée Charles Péguy - 74940 ANNECY LE VIEUX / Tél : 06.81.35.86.86 / Fax : 04.50.64.03.30	200174008	24 juil
SO	5 août	Rhône-Alpes 01 AMBERIEUX EN DOMBES	D, E, R	M. Franck OBADIA Le Clos Karim - 01330 AMBERIEUX EN DOMBES Tél : 04.74.00.85.51 / Fax : 04.74.55.84.36	200101019	24 juil
SO	5 août	Midi-Pyrénées 09 PRAT BONREPOS	N 2		200109002	Prévis.
SO	5 août	Midi-Pyrénées 09 ST GRON PRAT BONREPAUX	D, E, N 2, R	M. Frédéric CLUZOM - 09160 PRAT BONREPAUX / Tél : 06.86.71.19.37 / Fax : 05.61.96.63.70	200109003	24 juil
SO	5 août	Languedoc-Roussillon 11 CARCASSONNE	R		200111006	Prévis.
SO	5 août	Normandie 14 COURSEUILLES SUR MER	D, N2, R	M. DE SAINT SULPICE Avenue de la Libération - 14470 COURSEUILLES SUR MER / Tél : 02.03.37.82.04	200114042	24 juil
SO	5 août	Poitou-Charentes 17 ROYAN	H, N 2		200117015	24 juil
SO	5 août	Poitou-Charentes 17 ST PALAIS IMER ROYAN	D, E, R	C.E. Maine Gaudin - 17420 SAINT PALAIS SUR MER Tél : 05.46.23.11.44 / Fax : 05.46.23.73.39	200117045	24 juil
SO	5 août	Bretagne 22 LAMBALLE	N 2		200122026	Prévis.

Disc	DEBUT	RÉGION DÉPARTEMENT LIEU	CATEGORIES	ORGANISATEUR	N°	CLOTURE
SD	5-août	Limousin 23 SARDENT	R		200123002	Prévis.
SD	5-août	Aquitaine 24 LA ROCHE CHALAIS	D, E, R	M. Gilbert DECOU Les Pierres - 24400 SOURZAC Tél : 05.53.81.19.43 / Fax : 05.53.81.19.43	200124022	24-juil
SD	5-août	Normandie 27 LE BEC HELLOUIN	D, R		200127016	Prévis.
SD	5-août	Mid-Pyrénées 32 MAUVEZIN	D, R	M. Michel LASPOUGEAS Place de la Libération - 32120 MAUVEZIN Tél : 05.62.06.81.30 / Fax : 05.62.06.79.64	200132005	24-juil
SD	5-août	Aquitaine 33 MIDS	D		200133036	Prévis.
SD	5-août	Rhône-Alpes 38 LANS EN VERCORS	D, N 2, R	M. Vincent MARCHANDISE 970 rte des Hétrauds - 38250 LANS EN VERCORS Tél : 04.76.94.14.13 / Fax : 04.76.94.19.79	200138023	24-juil
SD	5-août	Franche-Comté 39 RAHON	N 2	M. LAIBE 1 rue des Barazines - 39120 RAHON Tél : 03.84.81.83.79 / Fax : 03.84.81.70.56	200139007	24-juil
SD	5-août	Centre-Val de Loire 45 ARTENAY	D, N 2, R		200145020	Prévis.
SD	5-août	Normandie 50 VAUVILLE	N 2, R		200150052	Prévis.
SD	5-août	Normandie 50 PERCY	D, R		200150053	Prévis.
SD	5-août	Champagne-Ardenne 52 CHAUMONT	N Open		200152005	Prévis.
SD	5-août	Lorraine 54 REMEREVILLE	N 2		200154011	Prévis.
SD	5-août	Bretagne 56 LIZIO	D, R		200156034	Prévis.
SD	5-août	Normandie 61 LES ASPRES	D, N2, R		200161022	Prévis.
SD	5-août	Nord 62 BERCK	N 2		200162018	Prévis.
SD	5-août	Auvergne 63 MESSEIX	N 2		200163008	Prévis.
SD	5-août	Alsace 67 OBERNAI	E, N 2, R	M. Philippe PECHIN C.E. Obernai Parc de Hell - 67210 OBERNAI Tél : 03.88.95.52.73 / 06.80.65.20.77	200167028	24-juil
SD	5-août	Pays de la Loire 72 GRAND LUCE	N 2		200172029	Prévis.
SD	5-août	Normandie 76 SAINT SAENS	D, N 2, R		200176036	Prévis.
SD	5-août	Picardie 80 AMIENS DURY	D, R	M. Dominique ROBBÉ 24 impasse Morand - 80480 DURY Tél : 03.22.75.02.24	200180015	24-juil
SD	5-août	Poitou-Charentes 86 LUSSAC LES CHATEAUX	D	M. Gilles AUDOUX 22 rue des Pinsons - 64230 LESCAR Tél : 05.59.84.23.74	200186007	24-juil
SD	5-août	Lorraine 88 THIEFOSSE II	D, R, E	M. Jean-Claude GUERY 45 Grande rue - 88290 THIEFOSSE Tél : 03.29.61.76.04 / 06.83.48.10.98 Fax : 03.29.61.76.04	200188023	24-juil
SD	5-août	Ile de France 91 LE VAL SAINT GERMAIN	E, N Open, R	M. BERNARD et BOUGEROLLE 2 rte des Bruyères Le Marais - 91530 LE VAL ST GERMAIN. Tél : 01.64.58.88.33 / 38.06.12.91.73.94 Fax 01.64.58.89.18	200191045	24-juil
SD	6-août	Pays de la Loire 44 MESQUER JUMP	N 2		200144026	Prévis.
SD	8-août	Limousin 19 POMPADOUR	E	Mme PAGE SCHP BP 30 - 19231 ARNAC POMPADOUR Cedex Tél : 06.84.91.08.04	200119021	24-juil
SD	12-août	Auvergne 03 MOULINS LE PAL	N Open		200103013	Prévis.
SD	12-août	Poitou-Charentes 16 CHALAIS	H, N 2, R		200116006	31-juil
SD	12-août	Poitou-Charentes 16 CHALAIS	CSI Enfants catégorie B	M. Luc GEFFRE Rioux - Martin - 16210 CHALAIS / Tél : 05.45.98.08.62 Fax : 05.45.98.24.22	200116024	31-juil
SD	12-août	Poitou-Charentes 16 CHALAIS	CSI Juniors catégorie A	M. Luc GEFFRE Rioux - Martin - 16210 CHALAIS / Tél : 05.45.98.08.62 Fax : 05.45.98.24.22	200116025	31-juil
SD	12-août	Poitou-Charentes 16 CHALAIS	CSI C	M. Luc GEFFRE Rioux - Martin - 16210 CHALAIS / Tél : 05.45.98.08.62 Fax : 05.45.98.24.22	200116026	31-juil
SD	12-août	Bourgogne 21 SEMUR EN AUXOIS	N 2		200121019	Prévis.
SD	12-août	Limousin 23 GUERET	R		200123003	Prévis.
SD	12-août	Aquitaine 24 ST MEARD DE GURCON	D, R		200124023	Prévis.
SD	12-août	Aquitaine 24 LE BUGUE	D, R		200124024	Prévis.

VOS COORDONNÉES FIGURERONT DANS CETTE PAGE, SI VOUS RENVOYEZ VOTRE AVANT-PROGRAMME AU CFE GICE AVANT LE 5 DU 2EME MOIS PRÉCÉDANT LE CONCOURS

DISC	DEBUT	RÉGION DÉPARTEMENT LIEU	CATEGORIES	ORGANISATEUR	N°	CLOTURE
SO	12 août	Bretagne 29 QUIMPERLE	D, R	Mme Nathalie SIMON Maison Forestière de Lothèa - 29300 QUIMPERLE Tél : 02.98.96.07.54 / 06.14.44.89.89	200129024	31-juil
SO	12 août	Rhône-Alpes 42 ESSERTINE EN DONZY	D, N 2, R		200142017	Prévis.
SO	12 août	Rhône-Alpes 42 ST BONNET LE CHATEAU	N 2, R, D	M. Guillaume BOURGIER Le Champs - 42380 ST NIZIER DE FORNAS Tél : 04.77.50.72.12 / Fax : 04.77.45.57.24	200142027	31-juil
SO	12 août	Pays de la Loire 44 GUERANDE	N 2, R	M. Daniel CONSTANT CEE Clos de Livery - 44350 GUERANDE Tél : 02.40.42.80.86	200144027	31-juil
SO	12 août	Centre-Val de Loire 5 SANDILLON	D, N 2, R		200145012	Prévis.
SO	12 août	Aquitaine 47 AGEN	D, N 2, R		200147010	Prévis.
SO	12 août	Champagne-Ardennes 51 CHALONS	R		200151014	Prévis.
SO	12 août	Picardie 60 SAINT GERMER DE FLY	N 2		200160025	Prévis.
SO	12 août	Nord 62 BERLES AU BOIS	R		200162019	Prévis.
SO	12 août	Mid-Pyrénées 65 TARBES CHIS II	D, R	M. Jean Philippe MATHIE 8 Camin du Bosc-Clar - 65800 CHIS Tél : 05.62.36.27.36 / Fax : 05.62.36.27.36	200165015	31-juil
SO	12 août	Languedoc-Roussillon 66 ARGELES SUR MER	N 2		200166005	Prévis.
SO	12 août	Alsace 67 SARRE UNION	R		200167029	Prévis.
SO	12 août	Bourgogne 71 ETANG SUR ARROUX	N 2		200171016	Prévis.
SO	12 août	Pays de la Loire 72 VIBRAYE	D	M. Bernard BOUDIER La Bellonnière - 72320 VIBRAYE / Tél : 02.43.93.60.92 Fax : 02.43.93.52.57	200172050	31-juil
SO	12 août	Normandie 76 MONT DE L'IF	D, N 2, R		200176037	Prévis.
SO	12 août	Pays de la Loire 85 TALLUD SAINTE GEMME	H		200185018	Prévis.
SO	14 août	Normandie 14 TOURGEVILLE	D, N 2, R		200114020	Prévis.
SO	15 août	Mid-Pyrénées 12 VEZIN DE LEVEZOU	N 2		200112006	Prévis.
SO	15 août	Auvergne 15 SAINT FLOUR	N 2		200115007	Prévis.
SO	15 août	Centre-Val de Loire 18 VIERZON	D, N 2, R		200118012	Prévis.
SO	15 août	Limousin 19 POMPADOUR	N 1	Mme PAGE SCHP BP 30 - 19231 ARNAC POMPADOUR CEDEX Tél : 06.84.91.08.04 / 05.55.98.56.10	200119004	31-juil
SO	15 août	Bretagne 22 SAINT CAST	H, N 2		200122027	Prévis.
SO	15 août	Aquitaine 24 BRANTOME	D, R		200124025	Prévis.
SO	15 août	Mid-Pyrénées 31 LUCHON	N 2		200131015	31-juil
SO	15 août	Mid-Pyrénées 31 BAGNERES DE LUCHON	D, E, N 2	Mme COMET - BARTHE rue Julien SACAZE - 31110 LUCHON Tél : 05.61.79.01.73	200131038	31-juil
SO	15 août	Aquitaine 33 GAILLAN	D, N2, R		200133037	Prévis.
SO	15 août	Pays de la Loire 44 LA BAULE	N 2		200144028	Prévis.
SO	15 août	Aquitaine 47 ST PIERRE SUR DROPT	D, R		200147011	Prévis.
SO	15 août	Normandie 50 SAINT LO	N 1		200150054	Prévis.
SO	15 août	Champagne-Ardennes 52 CHAUMONT CHOIGNES	E, N Open	M. ou Mme CLEMENT Haras du vieux moulin - 52000 CHOIGNES Tél : 03.25.31.00.26 / 06.07.95.75.05 Fax : 03.25.31.27.74	200152010	31-juil
SO	15 août	Bourgogne 58 TANNAY	R		200158004	Prévis.
SO	15 août	Mid-Pyrénées 65 CHIS	D, R	M. Jean Philippe MATHIE 8 Cami Deu Bosc-Clar - 65800 CHIS Tél : 05.62.36.27.36 / Fax : 05.62.36.27.36	200165001	31-juil
SO	15 août	Rhône-Alpes 74 SCIEZ SUR LEMAN	D	M. Alain MAURY Les Ecuries du Léman - 74140 SCIEZ SUR LEMAN Tél : 06.82.66.28.50 / Fax : 04.50.72.33.92	200174009	31-juil
SO	15 août	Rhône-Alpes 74 SCIEZ SUR LEMAN	E	M. Alain MAURY Les Ecuries du Léman - 74140 SCIEZ SUR LEMAN Tél : 06.82.66.28.50 / Fax : 04.50.72.33.92	200174009	Prévis.

VOS COORDONNÉES FIGURERONT DANS CETTE PAGE, SI VOUS RENVOYEZ VOTRE AVANT-PROGRAMME AU CFE GICE AVANT LE 5 DU 2EME MOIS PRÉCÉDANT LE CONCOURS

Disc	Debut	Région Département Lieu	Catégories	Organisateur	N°	Closure
SD	15 août	Rhône-Alpes 74 SCIEZ SUR LEMAN	N 2	M. Alain MAURY Les Écuries du Léman - 74140 SCIEZ SUR LEMAN Tél : 06.82.66.28.50 / Fax : 04.50.72.33.92	200174009	Prévis.
SD	15 août	Rhône-Alpes 74 SCIEZ SUR LEMAN	R	M. Alain MAURY Les Écuries du Léman - 74140 SCIEZ SUR LEMAN Tél : 06.82.66.28.50 / Fax : 04.50.72.33.92	200174009	Prévis.
SD	15 août	Rhône-Alpes 74 SCIEZ SUR LEMAN	D		200174010	Prévis.
SD	15 août	Rhône-Alpes 74 SCIEZ SUR LEMAN	R		200174010	Prévis.
SD	15 août	Normandie 76 SAINT SAENS	D, R		200176038	Prévis.
SD	15 août	Poitou-Charentes 86 MOUTERRE SUR BLOURDE	N 2		200186008	Prévis.
SD	15 août	Lorraine 88 SAINT DIE DES VOSGES	N 2		200188008	Prévis.
SD	18 août	Bourgogne 71 CHEVAGNY LES CHEVRIERES	R		200171017	Prévis.
SD	18 août	Rhône-Alpes 74 PEILLONEX	D, R		200174011	Prévis.
SD	19 août	Picardie 02 RIBEMONT	D		200102013	Prévis.
SD	19 août	Languedoc-Roussillon 11 GRUISSAN	R		200111003	Prévis.
SD	19 août	Normandie 14 JANVILLE COUR AU PUIITS	D, N 2, R		200114021	07 août
SD	19 août	Auvergne 15 TEISSIERES DE CORNET	N 2		200115008	Prévis.
SD	19 août	Bourgogne 21 VITTEAUX	N 2		200121020	Prévis.
SD	19 août	Limousin 23 CHENERAILLES	N 2	M. DECHERY ou Melle DAVID 1 rte Alcide Sarre - 23130 CHENERAILLES Tél : 05.55.62.30.24	200123004	Prévis.
SD	19 août	Aquitaine 24 ST ANTOINE DE BREUILH	D, R		200124026	Prévis.
SD	19 août	Aquitaine 24 LISLE	D, R		200124027	Prévis.
SD	19 août	Franche-Comté 25 MAICHE	N 2		200125007	Prévis.
SD	19 août	Normandie 27 ST AUBIN SUR GAILLON	D, N2, R		200127017	Prévis.
SD	19 août	Midi-Pyrénées 31 YACQUIERS	N 2		200131016	Prévis.
SD	19 août	Aquitaine 33 BAZAS	N 1		200133038	Prévis.
SD	19 août	Bretagne 35 IFFENDIC	N 2		200135032	Prévis.
SD	19 août	Centre-Val de Loire 36 LIGNIERES	D, R		200136010	Prévis.
SD	19 août	Rhône-Alpes 38 CHANAS	D, N2, R		200138024	Prévis.
SD	19 août	Normandie 50 SARTILLY	D, R		200150055	Prévis.
SD	19 août	Lorraine 54 REMEREVILLE	N 1		200154012	Prévis.
SD	19 août	Lorraine 57 METZ CHAMBIERE	H, R		200157014	Prévis.
SD	19 août	Picardie 60 COMPIEGNE	H		200160026	Prévis.
SD	19 août	Nord 62 BERCK	D		200162020	07 août
SD	19 août	Auvergne 63 EFFIAT	N 2		200163009	07 août
SD	19 août	Alsace 67 MARIENTAL	R		200167030	Prévis.
SD	19 août	Bourgogne 71 LA CLAYETTE	N Open	Mme Marie-Agnes DUGAS 11 place des Fossés - 71800 LA CLAYETTE Tél : 03.85.28.11.66	200171018	Prévis.
SD	19 août	Normandie 76 LE HAVRE ROUELLES	D, N2, R	Melle Armelle BREARD instructeur 47 rue de la boulonnerie. 76610 LE HAVRE ROUELLES / Tél : 02.35.47.12.06 / 06.08.33.91.40 Fax : 02.35.47.12.06	200176066	Prévis.
SD	19 août	Ile de France 77 OZDIR LA FERRIERE	D, N2, R		200177032	07 août

**VOS COORDONNÉES FIGURERONT DANS CETTE
PAGE, SI VOUS RENVOYEZ VOTRE AVANT-PRO-
GRAMME AU CFE GICE AVANT LE 5 DU
2EME MOIS PRÉCÉDANT LE CONCOURS**

Disc	DEBUT	RÉGION DÉPARTEMENT LIEU	CATEGORIES	ORGANISATEUR	N°	CLÔTURE
SO	19-août	Ile de France 78 BAZAINVILLE	N 2		200178019	14-août
SO	19-août	Poitou-Charentes 86 SAINT BENOIT	R		200186009	14-août
SO	22-août	Pays de la Loire 44 LA BAULE	D, N2, R	M. Eric GAUTHIER C.E. de la Baule Avenue de Rosiere - 44500 LA BAULE Tél : 02.40.60.39.29 / Fax : 02.40.11.36.75	200144029	Prévis.
SO	24-août	Poitou-Charentes 17 SURGERES I	N Open	M. Daniel FOURNIER - 17000 SURGERES / Tél : 05.46.68.85.77 06.72.53.17.75	200117046	14-août
SO	24-août	Alsace 67 NEEWILLER	E	Mlle Estelle Hoffarth Haras de la Née - 67630 NEEWILLER Tél : 06.61.70.42.53 / Fax : 03.88.54.60.72	200167037	Prévis.
SO	25-août	Nord 59 NOMAIN	N 2		200159030	Prévis.
SO	26-août	Picardie 02 PASLY	D		200102014	14-août
SO	26-août	Picardie 02 PASLY SOISSONS	D, R	M. Denis BOULARD Ecurie du Mont de Pasly - 02200 PASLY Tél : 06.13.24.61.01 / Fax : 03.23.53.70.01	200102026	Prévis.
SO	26-août	Auvergne 03 VICHY	N 1, N 2		200103014	Prévis.
SO	26-août	Languedoc-Roussillon 11 VIBRAYE	N 2		200111009	14-août
SO	26-août	Languedoc-Roussillon 11 SAINT PAPOUL	N 2	M. H.L. BAYSSET Domaine de Ferrals - 11400 SAINT PAPOUL Tél : 04.68.94.20.50 / Fax : 04.68.94.33.77	200111010	Prévis.
SO	26-août	Normandie 14 FLEURY SUR ORNE	D, N 2, R		200114022	Prévis.
SO	26-août	Poitou-Charentes 17 SURGERES II	N 1	M. Daniel FOURNIER - 17000 SURGERES / Tél : 05.46.68.85.77 06.72.53.17.75	200117016	Prévis.
SO	26-août	Centre-Val de Loire 18 CHATEAUNEUF	D, R		200118013	Prévis.
SO	26-août	Bourgogne 21 LES MAILLYS	R		200121021	Prévis.
SO	26-août	Bretagne 22 ANDEL	R		200122028	Prévis.
SO	26-août	Aquitaine 24 VERGT	D, N 2, R		200124028	Prévis.
SO	26-août	Normandie 27 EZY SUR EURE	D, N 2, R		200127018	Prévis.
SO	26-août	Normandie 27 BOURGTHEULDE	D, R		200127019	Prévis.
SO	26-août	Aquitaine 33 VERTHEUIL	D		200133039	Prévis.
SO	26-août	Rhône-Alpes 38 LUZINAY	D, R		200138025	Prévis.
SO	26-août	Aquitaine 40 TARTAS	D, R		200140010	Prévis.
SO	26-août	Pays de la Loire 44 LA BAULE	D, R		200144030	Prévis.
SO	26-août	Normandie 50 DUCEY	D, N 2, R		200150056	14-août
SO	26-août	Normandie 50 FLOTTEMANVILLE HAGUE	D, R		200150057	Prévis.
SO	26-août	Bretagne 56 LORIENT	N 1, N Open		200156035	14-août
SO	26-août	Lorraine 57 OLGY	D, N2, R	Mme Marie-José ROZAIRE 6 rue de Metz - 57640 OLGY Tél : 03.87.77.84.97 / 06.07.19.21.83 Fax : 03.87.77.72.69	200157015	Prévis.
SO	26-août	Nord 59 HAZEBROUCK	N 2		200159031	Prévis.
SO	26-août	Alsace 67 NEEWILLER	D, N2, R	Mlle Estelle HOFFARTH Haras de la Née - 67630 NEEWILLER Tél : 06 61 70 42 53 / Fax : 03 88 54 60 72	200167013	Prévis.
SO	26-août	Pays de la Loire 72 LE MANS	D, N 2, R		200172030	Prévis.
SO	26-août	Normandie 76 ROUELLES LE HAVRE	D, N 2, R		200176039	Prévis.
SO	26-août	Normandie 76 BOOS	D, R		200176040	Prévis.
SO	26-août	Ile de France 91 BOISSY SOUS SAINT YON	N 2		200191020	24-juil
SO	28-août	Picardie 60 CLERMONT	N 1, N 2, R		200160027	24-juil

VOS COORDONNÉES FIGURERONT DANS CETTE PAGE, SI VOUS RENVOYEZ VOTRE AVANT-PROGRAMME AU CFE GICE AVANT LE 5 DU 2EME MOIS PRÉCÉDANT LE CONCOURS

LE RÉGLEMENT DNEP 1999 MODIFIÉ PAR LES PUBLICATIONS ÉCHO DES PONEYS JUSQU'À AOÛT 2000 ET REF DEPUIS SEPTEMBRE 2000 RÉGIT LES CONCOURS PONEY. SEULE LA REF A FORCE RÉGLEMENTAIRE POUR LES CONCOURS PONEY.

DISC	DATE	REGION	EPREUVES	HORAIRES	ORGANISATEUR - LIEU - INFORMATION	N°	CLOT 12 H	ENGT
							MINITEL	TERRAIN
■ ADDITIF AU B.O. DU MOIS DE JUILLET 2001								
Pony Games	22-jul	Normandie	PG3 PG2 PA4 PA3 PA2 MG3 MG2	10h:BCD3/2 A4/3/2 14h:MG3/2	Game Fair Organisation. Tel: 02-32-49-10-00. Lieu: Haras du Pin. 61310 Le Pin au Haras.	5011	13-jul	NON
CSO	29-jul	Auvergne	A4 A3 B3 OP3 B2 OP2 B1 C1 D1 B0I C0I D0I	Horaires selon nb	Poney Club les Thenauds. 03340 Neuilly le Real. 04-70-43-87-63.	5012	20-jul	OUI
■ BULLETIN OFFICIEL DU MOIS D'AOUT 2001								
CSO	03-août	Ile de France	GP1	Gd Prix 3 et 4-8. 250F.	FFE Anne Riboulet 06-08-25-80-55. Lieu: Hipp du Gd Parquet. 77300 Fontainebleau. Chef de piste: Serge Houtmann.	5015	27-jul	OUI
CSO	05-août	Bourgogne	OP3 B3 A3 D1 C1 B1 B2 C2 D2 E2	8h30:OP3 B3 A3 DCB/1 BCDE/2	Poney Club de Laize. 71870 Laize. Tel: 03-85-36-91-64.	5019	27-jul	NON
CSO	09-août	Normandie	D1 C1 B1	10h:D1(130 max) C1(35) B1(15).	Normandie Horse Show. BP 360. 50010 St Lo. 02-33-06-09-72. Boxe reserver avant 30-7 130F/uit. Engts 95F. Limitations.	5020	03-août	NON
CSO	10-août	Normandie	D3 C3 B3 A4 A3	9h:DCB/3 A4/3. 95F.	Normandie Horse Show. BP 360. 50010 St Lo. 02-33-06-09-72. Boxe reserver avant 30-7 130F/uit.	5021	03-août	NON
CSO	11-août	Normandie	D1 D1S C1S B1S D2 C2 B2	D1 DCB1S. DCB2. 8h30. 95/150F.	Normandie Horse Show. BP 360. 50010 St Lo. 02-33-06-09-72. Boxe reserver avant 30-7 130F/uit. D1 90 max D1S:120 C1S:35 B1S:25 D2: 140 C2:70 B2:30.	5023	03-août	NON
CCE	12-août	Auvergne	E2 D2 C2 B2 D1 C1 B1 E3 D3 C3 B3 A3 A4	8h:2eS 8h:1eS 8h:3eS A3/4 100F	Etrier de Villebret. La Guette. 03310 Villebret. 04-70-03-66-74. Boxes a reserver. 2 a 3 pistes Dr	5024	03-août	NON
CSO	12-août	Normandie	B2 C2 D2 B3 C3 D3 A4 A3	8h30:BCD/2 9h:BCD/3 A4/3. 95F.	Normandie Horse Show. BP 360. 50010 St Lo. 02-33-06-09-72. Boxe reserver avant 30-7 130F/uit. B2 30 max C2:70 D2:140 B3:35 C3:50 D3:90 A4:45 A3:30.	5027	03-août	NON
CSO	13-août	Normandie	B1 C1 D1 A4 A3 B3 C3 D3	8h30:BCD/1 9h:A4/3 BCD/3. 95F.	Normandie Horse Show. BP 360 50010 St Lo. 02-33-06-09-72. Boxe reserver avant 30-7 130F/uit. B1 25 max, C1:35 D1:120 A4:45 A3:30 B3:35 C3:50 D3:90.	5028	03-août	NON
CSO	13-août	Normandie	GP1	17h30 100 max 300F 13 et 14-8.	Normandie Horse Show. BP 360 50010 St Lo. 02-33-06-09-72. Boxe reserver avant 30-7 130F/uit. Chef de piste Jean Perat. 100 max	5029	03-août	NON
CSO	14-août	Normandie	D1S D1 C1 B1 D2 C2 B2	9h:D1S 150F DCB1 8h30:DCB2 95F	Normandie Horse Show. BP 360 50010 St Lo. 02-33-06-09-72. Boxe reserver avant 30-7 130F/uit D1S 120 max, D1:70 C1:35 B1:25 D2:140 C2:70 B2:30.	5031	03-août	NON
CSO	15-août	Mid Pyrenees	OP3 B3 A3 A4 D2 E2	9h30:OP3 B3 A3/4 DE/2. 50F.	PC La Halte aux Randonneurs. Montredon le Chateau. 81360 Montredon Labessonne. Tel: 05-63-75-10-64.	5035	03-août	OUI
CSO	15-août	Normandie	B2 C2 D2 D3 C3 B3 A4 A3	8h30:BCD/2 9h:DCB/3 A4/3. 95F.	Normandie Horse Show. BP 360. 50010 St Lo. 02-33-06-09-72. Boxe reserver avant 30-7 130F/uit. B2 30 max, C2:70 D2:140 D3:90 C3:50 B3:35 A4:45 A3:30.	5036	03-août	NON
CSO	18-août	Ile de France	A3 OP3	12h:A3 OP3	Ste de Concours Hippiques. 1 rte de Cressat. 23130 Chenerrailles. Tel: 05-55-62-30-24.	5041	10-août	NON
CSO	19-août	Auvergne	A4 A3 B3 OP3 B2 OP2 B1 C1 D1 B0I C0I D0I	Horaires: contacter club. 50F.	Poney Club les Thenauds. 03340 Neuilly le Real. 04-70-43-87-63.	5042	10-août	OUI
CSO	19-août	Normandie	D1 C1 B1 E2 D2 C2 B2 A4 A3 B3 C3 D3 E3	9h:DCB1 EDCB2 A4/3 BCDE3. 50F.	Poney Club. Bld des Diablotins. 14390 Cabourg. Tel 02-31-91-80-94	5043	10-août	OUI
CSO	19-août	Ile de France	A3 OP2	12h:A3 OP2	Ste de Concours Hippiques. 1 Rte de Cressat. 23130 Chenerrailles. Tel: 05-55-62-30-24.	5044	10-août	NON
CSO	25-août	Cote d'Azur	OP3 B3 A3 B2 B0I C2 C0I D2 D0I E2 C1 D1	Horaires: contacter le club	C H de Grasse. 168 rte de Cannes. 06130 Grasse. 04-83-70-55-41	5045	17-août	OUI
CCE	31-août	Limousin	D2 C2 B2 OP3 B3 A3 A4	9h:DCB2 OP3 B3 100F. A3/4 150F	Etrier de Condat. 87920 Condat sur Vienne. Tel: 05-55-30-78-26.	5048	24-août	NON

DEMANDE D'ABONNEMENT A LA REVUE DE L'EQUITATION

M. Mme Mlle Prénom.....

Adresse

Code Postal..... Ville.....

Facultatif : code adhérent n° licence.....

Abonnement un an :
300 F. Chèque à l'ordre
de FFE, à retourner
avec le
formulaire ci-joint à :
SIF 14490 LITTEAU.

LE RÉGLEMENT ET LE BO ANPFS 2001 RÉGISSENT LES CYCLES CLASSIQUES JEUNES PONEYS.

Disc	DATE	LIEU	AGE/TAILLE	HORAIRE	ORGANISATEUR	CLÔTURE COURRIER	CLÔTURE MINUTEL
■ ADDITIF AU B.O. DU MOIS DE JUILLET 2001							
4808	1er juil.	Poney Club "La Virevolte" Moulin de Mérie Tél : 04 67 57 98 37 - 34150 LAGAMAS	CSO 456 BCD	Tel club	Vincent BONNATERRE, Haras des Lys, 34725 ST ANDRE DE SANGONIS. Tél. 06 09 09 88 43 - 04 67 57 89 14 Fax : 04 67 57 93 80	22 juil.	19 juil.
4998	14 juil.	Terrain Municipal de Concours Rue du Pont - 69330 JONS	CSO 456 BCD	1 EP 9 H	Philippe MONNET 137 Rue C. Monnet - 69150 DECINES 04 72 02 12 13 Fax 04 72 12 13	3 juil.	6 juil.
4999	14 juil.	Haras de Marangis - 77670 VERNOU LA CELLE SUR SEINE	CSO 456 BCD	1EP 17H	M. O. GOUERE Tél : 01.64.23.36.03	3 juil.	6 juil.
5000	15 juil.	Centre Equestre du Val aux Vaches Dtion sortie N 925 vers Dieppe/Cany - 76400 FECAMP	CSO 456 BCD	1 EP 14H30	Centre Equestre du Val aux Vaches Tél. : 02 35 29 04 53 - 02 35 28 08 91	3 juil.	6 juil.
5001	15 juil.	Terrain Municipal de Concours Rue du Pont - 69330 JONS	CSO 456 BCD	1 EP 9 H	M. Philippe MONNET, 137 Rue C. Monnet 69150 DECINES 04 72 02 12 13 Fax 04 72 12 13	3 juil.	6 juil.
5002	15 juil.	Haras de Marangis - 77670 VERNOU LA CELLE SUR SEINE	CSO 456 BCD	1EP 10H	M. O. GOUERE Tél : 01.64.23.36.03	3 juil.	6 juil.
4809	17 juil.	Ecuries de Cornouaille Kerambars Image - 29370 ELLIANT	CSO 456 BCD	Tel club	Ecuries de Cornouaille Tél. : 02 98 94 10 06 Fax : 02 98 10 92 13	3 juil.	6 juil.
4810	20 juil.	Centre Equestre du Manoir La Batarderie - 44310 ST PHILBERT DE GRAND LIEU	CSO 456 BCD	1 EP 18H30	Centre Equestre du Manoir Tél/Fax : 02 40 78 85 67	10 juil.	13 juil.
5003	20 juil.	ST VAAST LA HOUGUE -	CSO 456 BCD	1ep 10 H	M. Jean Francois Noël - La Sauvagerie - 50760 REVILLE Tel 02 33 54 55 33	10 juil.	13 juil.
4811	21 juil.	Centre Equestre du Manoir La Batarderie - 44310 ST PHILBERT DE GRAND LIEU	CSO 456 BCD	1 EP 18H30	Centre Equestre du Manoir Tél/Fax : 02 40 78 85 67	10 juil.	13 juil.
4997	23 juil.	Eperon de Rambervillers Av du 11 novembre - 88700 RAMBERVILLERS	CSO 456 BCD	Tel club	Eperon de Rambervillers Tel 03 29 65 04 75 Fax 03 29 36 65 52	12 juil.	15 juil.
4812	27 juil.	Ecuries de Cornouaille Kerambars Image - 29370 ELLIANT	CSO 456 BCD	1 ep 14h30	Ecuries de Cornouaille Tél. : 02 98 94 10 06 Fax : 02 98 10 92 13	17 juil.	20 juil.
4813	28 juil.	"Les Poneys" M. J.F. HALLIER 450, rue du Chemin Blanc 45470 TRAINOU	DRES 456 BCD	TEL CLUB	"Les Poneys" Tél/Fax : 02 38 52 74 22	17 juil.	20 juil.
4814	28 juil.	"Les Poneys" M. J.F. HALLIER 450, rue du Chemin Blanc 45470 TRAINOU	CSO 456 BCD	TEL CLUB	"Les Poneys" Tél/Fax : 02 38 52 74 22	17 juil.	20 juil.
5004	28 juil.	St Just St Rambert - 42170 ST RAMBERT	CSO 456 BCD	1 EP 9H	M. MONNET - 137 Rue C. Monnet - 69150 DECINES tel 0472021213 fax 0472021213	17 juil.	20 juil.
5005	29 juil.	St Just St Rambert - 42170 ST RAMBERT	CSO 456 BCDCIRP	1 EP 9H	M. MONNET - 137 Rue C. Monnet - 69150 DECINES Tel 0472021213 Fax 0472021213	17 juil.	20 juil.
■ B.O. DU MOIS D'AOUT 2001							
5050	1 août	Haras National d'Hennebont - 56700 HENNEBONT	CSO 456 BCD	14H30	Fédération Bretonne des Eleveurs de Poneys Kerourio 56400 BRECHTél./Fax : 02 97 57 51 44	17 juillet	20 juillet
5051	2 août	Société Hippique Amiens Dury Rue du Tour des Haies 80480 DURY	DRES 456 BCD	Tel club	Société Hippique Amiens Dury 24, impasse Morand 80480 DURY Tél/Fax : 03 22 95 02 24	17 juillet	20 juillet
5052	2 août	Haras National d'Hennebont - 56700 HENNEBONT	CSO 456 BCD CIRP	14H30	Fédération Bretonne des Eleveurs de Poneys Kerourio 56400 BRECHTél./Fax : 02 97 57 51 44	17 juillet	20 juillet
5053	2 août	Haras National de Saint Lô. BP380 - Av du Maréchal Juin 50010 SAINT LO CEDEX	CSO 456 BCD CIRP	10H	Haras National de Saint Lô - BP380 - Av du Maréchal Juin. Tel 02-33-77-88-77 fax 02-33-55-26-14	17 juillet	20 juillet
5054	3 août	Haras de Kergroix - 56400 BRECH	CSO 456 BCD	14H30	Haras de Kergroix - 56400 BRECH. Tel 02 97 57 60 66	24 juillet	27 juillet
5055	3 août	Poney club de Cesson Rue du Chateau - St Leu 77240 CESSON	CSO 456 BCD	16 H	Mme BUTZBACH DOMANGE, 9 Rue de la Brasserie Gruber 77000 MELUN, T 01 64 37 74 91, F 01 64 37 74 91	24 juillet	27 juillet
5056	3 août	Stade Equestre de Compiègne Terrain du Grand Parc 60200 COMPIEGNE	CSO 456 BCD CIRP	Tel club	JUMP'60/SHF - 14, route Nationale, 60610 LA CROIX ST OUEN, T 06 09 47 02 37 - F 03 44 91 06 87	24 juillet	27 juillet
5057	4 août	Stade Equestre de Compiègne Terrain du Grand Parc 60200 COMPIEGNE	CSO 456 BCD CIRP	Tel club	JUMP'60/SHF - 14, route Nationale, 60610 LA CROIX ST OUEN Tél. : 06 09 47 02 37 - Fax : 03 44 91 06 87	24 juillet	27 juillet
5058	4 août	Poney Club des Marais, 137, rue C. Monet 69150 DECINES	CSO 456 BCDCIRP	Tel club	Poney Club des Marais, Tél/Fax : 04 72 02 12 13	24 juillet	27 juillet
5059	4 août	Poney Club des Marais, 137, rue C. Monet 69150 DECINES	DRES 456 BCDCIRP	TEL CLUB	Poney Club des Marais, Tél/Fax : 04 72 02 12 13	24 juillet	27 juillet
5060	4 août	Centre Equestre de la Vernusse Les Pailiers 36210 POULAINES	CSO 456 BCD	TEL CLUB	Centre Equestre de la Vernusse, Tél. : 02 54 40 99 26	24 juillet	27 juillet
5061	4 août	Haras d'Orcal Chiron Maillet - 79230 PRAHECO	CSO 456 BCD	10h	M. O. MORALI - Haras d'Orcal Tél. : 05 49 26 01 19 ou 06 70 34 59 47	24 juillet	27 juillet
5062	4 août	Haras d'Orcal Chiron Maillet - 79230 PRAHECO	DRES 456 BCD	1 Ep 15h	M. O. MORALI - Haras d'Orcal Tél. : 05 49 26 01 19 ou 06 70 34 59 47	24 juillet	27 juillet
5063	5 août	Poney club de Cesson, Rue du Chateau St Leu - 77240 CESSON	CSO 456 BCD	15 h	Mme BUTZBACH DOMANGE, 9 Rue de la Brasserie, 77000 MELUN, T 01 64 37 74 91, F 01 64 37 74 91	24 juillet	27 juillet
5064	5 août	Poney Club des Marais 137, rue C. Monet 69150 DECINES	CSO 456 BCD	TEL CLUB	Poney Club des Marais, Tél/Fax : 04 72 02 12 13	24 juillet	27 juillet

Disc	DATE	LIEU	AGE/TAILLE	HORAIRE	ORGANISATEUR	Clôture COURNER	Clôture MINITEL
5065	5 août	Poney Club des Marais. 137, rue C. Monet 69150 DECINES	DRES 456 BCD	TEL CLUB	Poney Club des Marais Tél/Fax : 04 72 02 12 13	24 juillet	27 juillet
5066	5 août	Haras d'OrcalChiron Maillet - 79230 PRAHECO	CSO 456 BCD	10 h	M. D. MORALI - Haras d'Orcal. Tél. : 05 49 26 01 19 ou 06 70 34 59 47	24 juillet	27 juillet
5067	5 août	Haras d'OrcalChiron Maillet - 79230 PRAHECO	DRESS 456 BCD	15 h	M. D. MORALI - Haras d'Orcal. Tél. : 05 49 26 01 19 ou 06 70 34 59 47	24 juillet	27 juillet
5068	6 août	Haras National de Pau - Gélis - 64110 GELOS	CSO 456 BCD	TEL CLUB	FAEPP - Route de Castelneau - 40360 POMAREL Tel 06 82 58 43 96	24 juillet	27 juillet
5069	7 août	Haras National de Pau - Gélis - 64110 GELOS	CSO 456 BCD	TEL CLUB	FAEPP - Route de Castelneau - 40360 POMAREL Tel 06 82 58 43 96	24 juillet	27 juillet
5070	8 août	Centre Equestre de la VernusseLes Paliers 36210 POULAINES	CSO 456 BCD	TEL CLUB	Centre Equestre de la Vernusse. Tél. : 02 54 40 99 26	24 juillet	27 juillet
5071	13 août	EARL LA Chavignerie - 86340 GIZAY	CSO 456 BCD	TEL CLUB	Isabelle CHEVALIER - 86340 GIZAY 05 49 42 83 34 OU 06 84 75 30 29	31 juillet	3 août
5072	14 août	EARL LA Chavignerie - 86340 GIZAY	CSO 456 BCD	TEL CLUB	Isabelle CHEVALIER - 86340 GIZAY 05 49 42 83 34 OU 06 84 75 30 29	31 juillet	3 août
5073	19 août	Poney club des thénauds - 03340 NEUILLY LE REAL	CSO 456 BCD	TEL CLUB	Poney club des thénauds 04-70-43-87-83	7 août	10 août

LE RÉGLEMENT EXPÉRIMENTAL FFE DES CONCOURS CLUB 2001 RÉGIT LES CONCOURS CLUB 5E CAT. SEULE LA REF A FORCE RÉGLEMENTAIRE POUR LES CONCOURS CLUB 5E CAT.

Disc	DATE	REGION	EPREUVES	HORAIRE	ORGANISATEUR - LIEU - INFORMATION	N°	Clot 12 H	ENGT
							MINITEL	TERRAIN
■ CONCOURS CLUB 5E CAT. ADDITIF AU BULLETIN OFFICIEL DU MOIS DE JUILLET 2001								
CSO	29-jul	Midi Pyrenees	E2 E1	12h:E2 E1 60F.	Centre Equestre. Rte de Labassere 65200 Pouzac. tel 05 62 95 00 05.	5013	20-jul	OUI
■ CONCOURS CLUB 5E CAT. BULLETIN OFFICIEL DU MOIS D'AOUT 2001								
Hunter	02-août	Poitou Charentes	E1	Horaires: contacter club. 60F.	SHRCB. Centre Equ Maine Gaudin. 17420 St Palais sur Mer. Tel: 05 46 23 11 44.	5014	27-jul	NON
Hunter	03-août	Poitou Charentes	E1	Horaires: contacter club. 60F.	SHRCB. Centre Equ Maine Gaudin. 17420 St Palais sur Mer. Tel: 05 46 23 11 44. Champ Regional.	5016	27-jul	NON
CSO	04-août	Alsace	OP3 OP2 OP1	Horaires: contacter club. 70F.	AS Amis du Cheval 06 61 70 42 53. Lieu: Haras de la Nee. 67630 Neerwiller Pres Lauterbourg. Epreuves doublees au 80eme...	5017	27-jul	OUI
CSO	05-août	Auvergne	OP3 OP2 OP1	14h30:OP2 OP2 OP1	Poney Club de la Croix de Chancel tel 04 71 08 15 99. Lieu: hippod. 43500 Jullanges (40km en Velay et 15km de la Chaise Dieul.	5018	27-jul	OUI
CSO	06-août	Lorraine	E1	16h:E1. CD 50 engts maxi. 70F.	Centre Hippique. 03 29 61 76 04. Lieu: rue de la Gare. 88390 Thieffosse Champ Regional 88.	5049	27-jul	NON
CSO	10-août	Poitou Charentes	E1	Horaires: contacter club. 150F	ASCAC. Tel: 05 45 98 08 62. Lieu: Chalais 116). Champ Regional les 10/11/12 Aout. Boxes a reserver.	5022	03-août	OUI
CCE	12-août	Centre Val de Loire	E3 OP3 E2 OP2 E1 OP1	10 maxi par epreuve. 120F.	Centre Equ Poney Club de Gourmat. 45380 Chaingy. tel 02 38 88 82 24	5025	03-août	NON
CSO	12-août	Midi Pyrenees	E2	12h30:E2	Ecurie Deu Bosc Clar. 8 Cami Deu Bosc Clar. 65800 Chis. Tel: 05 62 36 27 36.	5026	03-août	OUI
CCE	14-août	Midi Pyrenees	OP3 OP2	20 maxi par epreuve. 100F.	Centre Equestre Benquet. 32460 Le Houga. Tel: 05 62 08 96 11	5030	03-août	NON
CSO	15-août	Alsace	E3 E2 E1	8h30:E3 13h30:E2 16h:E1	Centre Equestre. 67260 Sarre Union. Tel: 03 88 00 15 59.	5032	03-août	NON
CSO	15-août	Centre Val de Loire	E1 E2	9h: E1 E2	Les Chevaux de l'Arbre en Boule. Tel 02 47 59 58 03. Lieu: Prairie du Roy. 37600 Loches. Challenge Dptal.	5033	03-août	OUI
DRE	15-août	Centre Val de Loire	DE2I DE1I	10h:DE2 14h:DE1. Repr Imposee.	Les Chevaux de l'Arbre en Boule. Tel: 02 47 59 58 03. Lieu Prairie du Roy. 37600 Loches. Challenge Dptal.	5034	03-août	OUI
CSO	15-août	Pays de la Loire	E3 E2 E1	9h:E3 11h:E2 16h:E1 60F.	Ferme Equ de la Tuilerie. 85390 Tallud Ste Gemme. 02 51 00 32 73.	5037	03-août	OUI
DRE	15-août	Pays de la Loire	DE3I DE2I DE1I	Reprise Imposee. 60F.	Ferme Equ de la Tuilerie. 85390 Tallud Ste Gemme. 02 51 00 32 73.	5038	03-août	OUI
Hunter	15-août	Pays de la Loire	E1	14h:E1 60F.	Ferme Equ de la Tuilerie. 85390 Tallud Ste Gemme. 02 51 00 32 73.	5039	03-août	OUI
CSO	18-août	Alsace	E3 E2 E1	8h:E3 E2 E1.	Ecures de Marienthal. 17 route de Bischwiller. 67500 Marienthal. Tel: 03 88 63 13 12.	5040	10-août	OUI
CSO	26-août	Lorraine	E3 E2 E1	8h:E3 E2 E1	Centre Equestre du Clos Malgre. 88210 Senones. tel 03 29 57 64 39 51 66 30 (fax).	5046	17-août	OUI
CCE	26-août	Midi Pyrenees	OP3 OP2 OP1	Horaires: contacter club. 150F	Centre Equestre Benquet. 32460 Le Houga 05 62 08 96 11. Limitations	5047	17-août	NON



ASSUREUR OFFICIEL ET PARTENAIRE DE



LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION



Cabinet PEZANT

Spécialiste des contrats pour les centres équestres vous propose des garanties pour :

LE CENTRE ÉQUESTRE

Responsabilité Civile Exploitation,
Multirisque bâtiments/contenu, garanties complémentaires
spécifiques pour les cavaliers et le Centre.

LES CHEVAUX ET PONEYS

Mortalité toutes causes ou lors de transports.

LE CHEF D'ENTREPRISE ET SA FAMILLE

Frais médicaux et Régime Agricole,
Incapacité de travail, Invalidité permanente, Décès...

LES VÉHICULES

Camions, vans, voitures personnelles
des dirigeants et des accompagnateurs bénévoles.

25, QUAI DE LA LONDE • BP 3032 • 14017 CAEN CEDEX 2

Tél : 02 31 06 11 60 • Fax : 02 31 94 24 74 • E-mail : pezant@dial.oleane.com

PETITES ANNONCES


LE TRIO GAGNANT

L'EPERON
+
CHEVAL LOISIRS
+
cavadeos.com



L'EPERON

CHEVAL
LOISIRS

cavadeos.com 

LE MEILLEUR RENDEMENT POUR VOS PETITES ANNONCES, POUR PROFITER DE CETTE OFFRE

JOIGNEZ UN BON DE REDUCTION PAR PA ET RENVOYEZ LE TOUT ACCOMPAGNÉ DE LA GRILLE DÉCOUPÉE DANS CHEVAL LOISIRS OU L'EPERON ET VOTRE CHÈQUE À
L'EPERON SA 101/109 RUE JEAN JAURÈS 92300 LEVALLOIS - PERRET TEL. 01 58 74 00 95 - FAX 01 58 74 00 90

Ph. X. Lumbroso

BON DE REDUCTION SUR PA
- 15 % (SOIT - 45 F)

BON DE REDUCTION SUR PA
- 15 % (SOIT - 45 F)

BON DE REDUCTION SUR PA
- 15 % (SOIT - 45 F)

BON DE REDUCTION SUR PA
- 15 % (SOIT - 45 F)

BON DE REDUCTION SUR PA
- 15 % (SOIT - 45 F)

BON DE REDUCTION SUR PA
- 15 % (SOIT - 45 F)

BON DE REDUCTION SUR PA
- 15 % (SOIT - 45 F)

BON DE REDUCTION SUR PA
- 15 % (SOIT - 45 F)

BON DE REDUCTION SUR PA
- 15 % (SOIT - 45 F)

BON DE REDUCTION SUR PA
- 15 % (SOIT - 45 F)

Les Petites Annonces

L'EPERON + CHEVAL LOISIRS + CAVADEOS.COM

LE MEILLEUR RENDEMENT POUR VOS ADHÉRENTS



L'EPERON

LE PREMIER MAGAZINE DE L'ÉLEVAGE ET DES SPORTS ÉQUESTRES

DIFFUSION TOTALE : 45 000 EXEMPLAIRES

ABONNEMENTS : 12 000 ABONNES

AUDIENCE : 171 000 LECTEURS



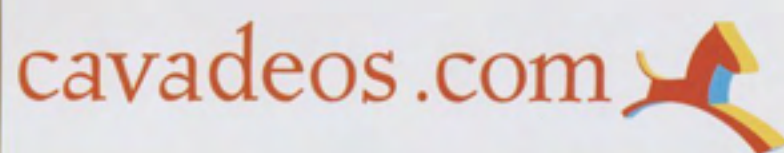
CHEVAL LOISIRS

LA RÉFÉRENCE DE L'ÉQUITATION PLAISIR

DIFFUSION TOTALE : 46 000 EXEMPLAIRES

ABONNEMENTS : 7 000 ABONNES

AUDIENCE : 150 000 LECTEURS



CAVADEOS

LE PREMIER PORTAIL DU CHEVAL

FREQUENTATION : 60 000 VISITEURS PAR MOIS

EXPOSITION : 400 000 PAGES VUES PAR MOIS

MODE D'EMPLOI

- 1 - REMPLIR UNE GRILLE DE PA FIGURANT DANS L'EPERON OU CHEVAL LOISIRS.
- 2 - OPTER POUR LE FORFAIT COUPLAGE L'EPERON + CHEVAL LOISIRS + CAVADEOS.COM
- 3 - CALCULER LE MONTANT DE SA PA ET JOINDRE 1 BON DE REDUCTION DE 45 F DETACHABLE DE CE POSTER.
- 4 - ADRESSER LE TOUT A L'ADRESSE INDIQUEE SUR LE RECTO DU POSTER.
ATTENTION : LE BON DE REDUCTION DOIT ETRE TAMPONNE AU VERSO PAR LE CLUB.
- 5 - LES CLUBS LES PLUS DYNAMIQUES RECEVRONT
UN ABONNEMENT DE 6 MOIS À L'EPERON OU CHEVAL LOISIRS SELON LEUR CHOIX.

CACHET DU CENTRE ÉQUESTRE

CACHET DU CENTRE ÉQUESTRE

CACHET DU CENTRE ÉQUESTRE

CACHET DU CENTRE ÉQUESTRE

CACHET DU CENTRE ÉQUESTRE

CACHET DU CENTRE ÉQUESTRE

CACHET DU CENTRE ÉQUESTRE

CACHET DU CENTRE ÉQUESTRE

CACHET DU CENTRE ÉQUESTRE

CACHET DU CENTRE ÉQUESTRE



Débridez vos émotions

DU 22 AU 30 SEPTEMBRE 2001



LES JOURNÉES DU CHEVAL

www.journee-cheval.com

CityBird
The Flying Dream

Numéro 1 du Charter



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION



FÉDÉRATION NATIONALE
DES COURSES FRANÇAISES



FRANCE
GALOP



LES HARAS NATIONAUX



Equidia
LA CHAÎNE DU CHEVAL



